PUBLICATION N° 758
BULLETIN TECHNIQUE 49

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 1944
PREMIÈRE IMPRESSION

DOMINION DU CANADA—MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PROBLÈMES DE LA COLONISATION AGRICOLE

DANS LE

NORD-OUEST DU QUÉBEC

ET LE

NORD-EST DE L'ONTARIO

A. Gosselin et G.-P. Boucher
DIVISION DE L'ÉCONOMIE
Service des marchés

Publié par ordre de l'Hon. JAMES G. GARDINER, Ministre de l'Agriculture
Ottawa, Canada

630.4
C212
P 758
1944
fr.
c.3

257-12: 44

PUBLICATION N° 758
BULLETIN TECHNIQUE 49

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 1944
PREMIÈRE IMPRESSION

DOMINION DU CANADA—MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PROBLÈMES DE LA COLONISATION AGRICOLE

DANS LE

NORD-OUEST DU QUÉBEC

ET LE

NORD-EST DE L'ONTARIO

A. Gosselin et G.-P. Boucher
DIVISION DE L'ÉCONOMIE
Service des marchés

Publié par ordre de l'Hon. JAMES G. GARDINER, Ministre de l'Agriculture
Ottawa, Canada

1½ M-7257-12: 44

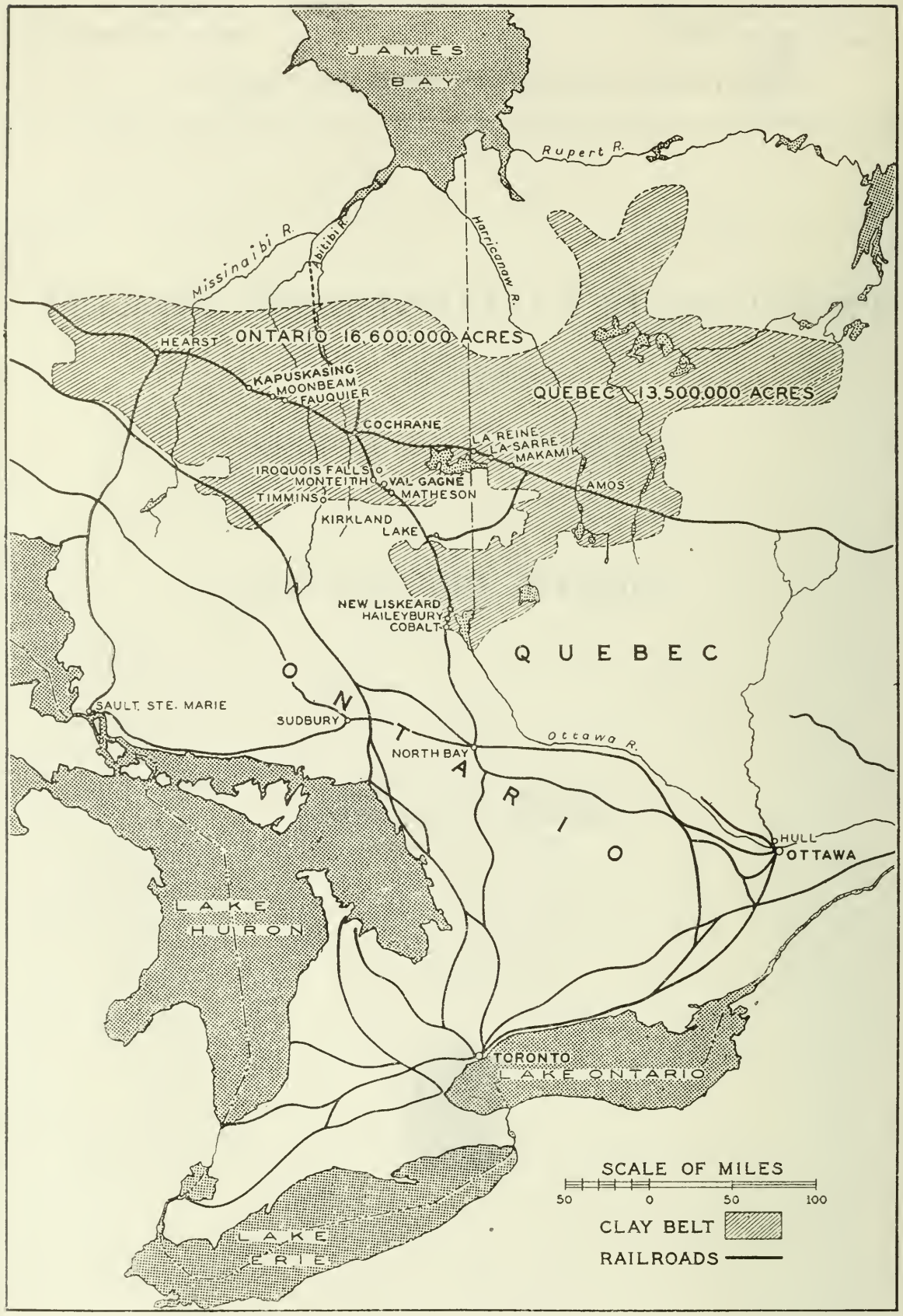

Carte de la zone argileuse de l'Ontario et du Québec montrant les étendues couvertes par l'enquête de 1937 sur la colonisation. Il ne faudrait pas en conclure que toute cette terre est bonne pour l'agriculture. En fait une petite partie seulement de cette étendue est comparable, au point de vue des possibilités de production, à la terre mise en valeur dans d'autres parties du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	7
Terre	7
Sol et topographie	8
Climat	9
Rendements des récoltes	11
Programme de colonisation dans la province de Québec	13
Administration des terres de la Couronne	13
Vente des lots de ferme dans les districts de colonisation	14
Classification de la terre	13
Aide accordée par le gouvernement	14
Primes offertes pour le défrichement et le premier labour	14
Colonisation par les chômeurs	15
Colonisation sur terre arable non occupée	15
Etablissement des fils de cultivateurs	16
Plan Vautrin	16
Colonisation individuelle	16
Plan Rogers-Auger	17
Plan provincial	17
Subventions du gouvernement pour la colonisation	17
Programme de colonisation de l'Ontario	18
Administration des terres de la Couronne	18
Revenu de la vente des terres agricoles	20
Etat des dépenses de la Commission de développement du Nord	20
Colonisation par les chômeurs	20
Aide accordée par le gouvernement	21
Étude sur la colonisation de la terre dans le Nord-Ouest du Québec et le Nord-Est de l'Ontario	21
Façon de procéder	22
Progrès des colons dans le nord-ouest du Québec	22
Description des colonies	22
Plans de colonisation	23
Description des lots à l'époque de l'achat	24
Biens des colons au début	24
Revenu et moyens d'existence des colons	26
Aide accordée par le gouvernement	27
Travail en dehors de la ferme et ventes de bois	28
Recettes de la ferme	30
Dépenses des colons	31
Frais de transport	31
Prix payés pour les fermes	31
Coût des bâtiments et des clôtures	32
Dépenses de la ferme	33
Frais d'existence	34
Valeur de l'inventaire	35
Cheptel (Bestiaux) des fermes	36
Matériel agricole sur les fermes	37
Dettes des colons	37
Utilisation de la terre	39
Terre améliorée	39
Dimension des fermes	39
Production des récoltes de grande culture	39
Frais de défrichement	40
Hommes et chevaux nécessaires	41
Défrichement mécanique	41

TABLE DES MATIÈRES—*fin*

PAGE

PROGRÈS DES COLONS DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO 41
Description des colonies 41
Descriptions des fermes à l'époque de l'achat 42
Biens des colons au début 43

REVENU ET MOYENS D'EXISTENCE DES COLONS 43
Aide accordée par le gouvernement 44
Travail en dehors de la ferme et ventes de bois 45
Ventes de produits agricoles 45

DÉPENSES DES COLONS 45
Frais de transport 45
Prix payé pour les fermes 45
Dépenses de la ferme 46
Frais d'existence 47
Valeur d'inventaire 47
Dettes des colons 47

UTILISATION DE LA TERRE 48
Terre améliorée sur les fermes 48
Production des récoltes de grande culture 49
Cheptel (Bestiaux) des fermes 50
Matériel agricole sur les fermes 50

COÛT DU DÉFRICHEMENT 50

CONDITIONS SOCIALES 51
Âge des colons 51
Nombre d'enfants par famille 52
Commodité de la ferme 52
Expérience des colons 53

COMMENTAIRES DES COLONS 53

RÉCAPITULATION 54

CONCLUSIONS 55

AVANT-PROPOS

Cette enquête a été entreprise pour recueillir des renseignements plus précis que ceux que l'on avait jusqu'ici sur les difficultés que rencontrent les gens qui cherchent à fonder de nouveaux établissements agricoles dans les pays du Nord et le degré de succès qu'ils obtiennent. Le nombre de ceux qui ont été interrogés n'est pas considérable, mais il donne cependant une idée assez exacte des régions visitées.

Ce problème de la colonisation agricole a toujours suscité de vives controverses et l'on espère que les enquêtes de ce genre serviront de base pour l'adoption de programmes pratiques et utiles.

Les auteurs de ce rapport n'ignorent pas que les méthodes employées dans les premiers temps devaient nécessairement être des méthodes de tâtonnement et que les plans conçus et mis en pratique s'inspiraient des meilleures intentions, mais ils savent aussi que leur utilité ne pouvait être déterminée que par l'expérience. Comme ces plans affectent la fortune et même la vie de milliers de citoyens, il importe au plus haut point d'étudier attentivement les problèmes que présente la colonisation.

Note.—Ce rapport avait été préparé au commencement de la guerre, mais des travaux plus pressants, se rapportant plus directement à l'effort de guerre, en ont fait ajourner la publication. L'étude des projets d'après-guerre entreprise par les divers comités de reconstruction a fait ressortir l'importance de la colonisation, et l'on est d'avis qu'il y aurait lieu maintenant de mettre ce rapport à la disposition de ceux qui s'intéressent à la colonisation d'après-guerre.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/problmesdelacolo00goss

COLONISATION AGRICOLE DANS LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

Introduction

La colonisation agricole dans un pays quelconque est affectée par plusieurs facteurs dont les principaux sont les suivants: étendue de la terre arable, sol, climat, régime terrien, moyens de transport des colons, organisation des travaux, mode de colonisation, conditions économiques et sociales.

Terre.—La première chose nécessaire dans une entreprise de colonisation est la terre. Pour qu'une entreprise de ce genre puisse réussir, il faut tout d'abord que l'on dispose d'assez grandes étendues de terre bonnes pour la culture.

On ne sait pas au juste quelle étendue de terre agricole est encore ouverte à la colonisation dans l'Ontario et le Québec; les évaluations émanant de différentes sources montrent qu'il existe encore dans ces provinces de grandes étendues de terre arables non occupées. Les estimations présentées aux tableaux 1 et 2 sont beaucoup plus modérées qu'un grand nombre d'autres. Il serait nécessaire de faire une étude détaillée de ces terres avant de faire une déclaration plus précise.

La colonisation se poursuit encore dans plusieurs régions du Québec, mais les étendues propices sont éparpillées et relativement faibles sauf en Gaspésie et dans l'Abitibi.

En ces dernières années dans l'Ontario, la colonisation s'est bornée presque exclusivement au Nord de la province; cette région a été ouverte à la colonisation vers 1900, et quelques colons se sont établis dans les régions d'étendue limitée, à la tête des Lacs, dans les districts du Sud du Témiscamingue et de New Liskeard. La construction en 1903 du chemin de fer Témiscamingue-

TABLEAU 1.—ÉVALUATION DE LA TERRE DISPONIBLE POUR LA COLONISATION DANS LE QUÉBEC[1]

	Acres
Comtés entre la ligne de séparation des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, le fleuve St-Laurent et la frontière sud-est de la province	220,000
Comtés restants au sud-ouest du fleuve St-Laurent	2,570,000
Ile d'Anticosti	400,000
Comtés d'Abitibi et du Témiscamingue	2,500,000
Comtés de Pontiac, Hull, Labelle et Papineau	40,000
Tous les autres comtés au nord-est du fleuve St-Laurent, à l'exception des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi	10,000
Comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi	80,000
Comté du Saguenay	70,000
Bassins des fleuves Harricanaw et Nottaway	5,460,000
Territoire de la baie James, entre l'embouchure du fleuve Rupert et le cap Jones	1,280,000
	12,630,000
Terre non défrichée dans les limites des municipalités organisées	2,500,000
Total	15,130,000

[1] Frontières canadiennes de colonisation, Vol. IX. "La colonisation et la limite de la forêt dans l'Est du Canada", par A.R.M. Lower, p. 20 (Calculs du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec).

Ontario Nord, entre North Bay et le lac Témiscamingue, le développement de l'industrie minière dans le district de Cobalt, ont facilité les progrès rapides de l'agriculture de la petite zone argileuse à la tête du lac Témiscamingue. La construction de la section du Grand Tronc Pacifique à travers le Nord de l'Ontario et le Québec, entre 1910 et 1914, et l'extension du chemin de fer Témiskamingue-Ontario Nord à Cochrane, ont ouvert la grande zone argileuse et l'ont reliée à la petite zone argileuse du Nord de l'Ontario. Les industries minière et forestière, associées à partir des débuts mêmes au développement agricole du Nord, ont suscité un grand développement urbain et ouvert un bon débouché local pour les colons.

Au point de vue géographique, la région appelée "Nord du Québec et de l'Ontario" se trouve au nord du 48° de latitude; une certaine partie est autour du lac Témiscamingue dans les deux provinces entre les 47° et 48° de latitude. Dans le Québec, cette étendue de 283 millions d'acres comprend, de l'est à l'ouest, les districts de Saguenay, Chicoutimi, lac St-Jean, Abitibi et Témiscamingue. Malheureusement, la plus grande partie de ce territoire est rocheuse, marécageuse et impropre à l'agriculture.

L'Abitibi est la seule région du Nord de Québec qui offre encore une grande étendue de terre cultivable. L'étendue totale de terre dans cette région est estimée à 49,104,000 acres, dont près de 1,000,000 d'acres sont maintenant en culture. L'étendue de la zone argileuse de l'Abitibi est évaluée à 13,500,000 acres, mais la plus grande partie de cette étendue se trouve loin dans le Nord et les ressources agricoles de cette région ne sont pas encore bien connues. Le district de l'Abitibi a été ouvert à la colonisation par la construction du chemin de fer Transcontinental entre 1910 et 1914. Les chiffres préliminaires du recensement indiquent que la population du comté d'Abitibi est passée de 23,692 en 1931 à 67,415 en 1941; la population des villes et des villages, qui était de 3,632 en 1931, est passée à 17,626 en 1941. L'augmentation de la population rurale pendant cette période de dix ans a été de 29,729.

A partir de la frontière québecquoise, à l'est, le Nord de l'Ontario comprend les districts suivants: Nipissing, Sudbury, Témiskamingue, Algoma, Cochrane, Thunder Bay, (Baie du Tonnerre), Rainy River et Kenora.

L'étendue totale du Nord de l'Ontario est estimée à 115 millions d'acres, dont environ 3,000,000 d'acres seulement sont maintenant en culture. D'après les évaluations présentées au tableau 2, il y aurait environ 20 millions d'acres de terre disponible pour la colonisation. La grande zone argileuse couvrant une étendue de 16,000,000 d'acres et située dans la partie nord-est de la province, est la meilleure localité pour la colonisation agricole. Il y a aussi quelques petites étendues dans d'autres parties de l'Ontario Nord. Il ne faudrait pas en conclure que toute cette étendue est propre à l'agriculture. Les renseignements tirés des études du sol conduites par le Service des fermes expérimentales et le Collège d'Agriculture de l'Ontario, indiquent qu'une petite partie seulement de cette étendue a une productivité suffisante pour pouvoir soutenir favorablement la comparaison, dans les conditions actuelles, avec les autres terres déjà mises en valeur au Canada

La population totale du district de Cochrane, qui comprend la grande zone argileuse, était de 58,033 en 1931, et de 79,614 en 1941. La population des villes et villages, était de 25,471 en 1931 contre 38,314 en 1941. L'augmentation de la population rurale dans ce district a été de 12,844 pendant cette période de dix ans.

Sol et topographie.—L'étendue du Nord du Québec et de l'Ontario ouverte à la colonisation agricole, était recouverte à l'origine d'épaisses forêts, composées en grande partie d'épinette rouge, mais une grande proportion de ces arbres a été coupée ou détruite par les feux de forêt avant l'arrivée des colons. La plus grande partie de la zone argileuse se compose d'un mélange d'argile

et d'un peu de sable et le sol est naturellement fertile. Il y a aussi de grandes étendues de terre sablonneuses et marécageuses. Dans le Nord-est de l'Ontario, les relevés topographiques ont été commencés en l'été de 1941.

TABLEAU 2.—TERRES POUVANT ÊTRE COLONISÉES DANS LE NORD DE L'ONTARIO (ÉVALUATION)

	Acres
"Petite zone argileuse"	1,000,000
Principale zone argileuse	16,000,000
Région de North Bay, districts de Nipissing:	
21 cantons ouverts à la colonisation	483,840
Région de Sudbury, district de Sudbury:	
30 cantons ouverts à la colonisation	691,200
Région de Sault Ste-Marie, district d'Algoma:	
25 cantons ouverts à la colonisation	576,000
Tête des Lacs, district de la baie du Tonnerre:	
30 cantons ouverts à la colonisation	691,200
Région de Rainy River:	
39 cantons ouverts à la colonisation	898,560
Région de Kenora, district de Kenora:	
3 cantons ouverts à la colonisation	69,120
Région de Dryden, district de Kenora:	
16 cantons ouverts à la colonisation	368,640
Total	20,778,560

Ibid.—F. J. Sharpe et J. A. Brodie, "The Forest Resources of Ontario, 1930", (Ministère des Terres et Forêts, Toronto, 1931), pp. 45 et 46.

La surface de ces étendues est généralement unie, sans cependant être comparable sous ce rapport avec les prairies de l'Ouest du Canada. Il y a dans quelques districts, un certain nombre de rivières et de ravins qui facilitent l'égouttement et rompent le contour égal d'une grande plaine. La région colonisée entre Cochrane, Kapuskasing et Hearst, le long de la voie ferrée, est plus uniformément unie que celle à l'est, à partir de Cochrane jusqu'à Senneterre, dans le Québec, et qu'au sud, jusqu'à New Liskeard, Ontario.

Climat.—Parmi tous les facteurs nécessaires au succès de la colonisation dans le Nord du Québec et de l'Ontario, le climat est le plus important; on entend par là une combinaison de conditions favorables—période sans gelées pendant la saison de végétation, bonne température moyenne, bonne hauteur de pluie et lumière solaire. Lorsque toutes les conditions de climat sont favorables, il est possible d'obtenir de bonnes récoltes dans le Nord; mais l'expérience enseigne également qu'il suffit d'un seul élément défavorable pour détruire une ou plusieurs récoltes. Par exemple, une gelée précoce en août peut détruire entièrement les récoltes comme le grain, les pommes de terre et les légumes, ou du moins en réduire beaucoup le rendement. Un excès de pluie en septembre peut grandement contrarier la rentrée des récoltes de grain et de pommes de terre. C'est souvent tout un problème que de rentrer les récoltes en automne dans le Nord à cause de l'excès d'humidité. Les opinions au sujet des possibilités agricoles dans le Nord du Québec et de l'Ontario sont souvent contradictoires en raison des conditions de climat: certaines gens sont trop optimistes, d'autres ne le sont pas assez. Avant de conclure, il convient d'interpréter soigneusement les données météorologiques et la production agricole pendant un grand nombre d'années dans différents districts.

"Une comparaison des relevés de température pendant une série d'années aux Fermes expérimentales fédérales dans tout l'Est du Canada montre que des gelées peuvent se produire presque tous les mois de l'année dans les districts du Nord. Le point de 32° F., qui est celui de la gelée, a été choisi comme base pour cette comparaison. L'indication de gelée par le thermomètre ne signifie pas nécessairement que les récoltes en végétation sont abîmées. Tous les thermomètres sont logés dans des cages, à quelques pieds au-dessus du sol. La tempé-

rature enregistrée est celle de l'air au voisinage immédiat du thermomètre. On pourrait raisonnablement s'attendre à des températures un peu plus basses ou un peu plus élevées au niveau du sol; de même les abris naturels, la proximité de grandes étendues d'eau et le relief du sol, contribuent également à modifier la température."[1] Une différence de quelques degrés dans la température peut aussi être relevée dans le même district, et même sur différentes parties d'une même ferme, à cause de la circulation de l'air et des propriétés physiques du sol.

Les relevés de température consignés au tableau 3 indiquent que la plus longue période sans gelée n'a été que de 113 jours à La Ferme, 123 jours à Lennoxville et 125 jours à Kapuskasing. Lennoxville n'est que légèrement au nord du 45° de latitude, mais la haute altitude de cette station l'expose aux gelées précoces presque autant que celles de Kapuskasing et de La Ferme, qui sont au nord du 49° de latitude et assez près de la baie James.

La plus courte période sans gelée (11 jours) a été enregistrée à la station de Kapuskasing en 1921. La station de La Ferme vient ensuite avec 46 jours, et celle de Lennoxville avec 57 jours. Pendant la période de 17 ans (1921-1937), il n'y a eu à Kapuskasing que deux saisons avec périodes très courtes sans gelée, en plus de l'année 1921. En 1922, la période sans gelée a été de 27 jours, et en 1936 de 50 jours. La période normale sans gelée la plus courte (75 jours) est celle de la station de Kapuskasing, La Ferme vient ensuite avec 80 jours, et Lennoxville avec 96 jours.

TABLEAU 3.—DATE DE LA PREMIÈRE ET DE LA DERNIÈRE GELÉES ET PÉRIODES SANS GELÉE AUX FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES DE L'EST DU CANADA (1)

Station	Série d'années	Date moyenne de la dernière gelée au printemps		Date moyenne de la première gelée en automne		Période sans gelée (jours)		
		Le plus tard	Normale	Le plus tôt	Normale	La plus longue	La plus courte	Normale
Nappan N.-E.	24	3 juin	29 mai	11 sept.	21 sept.	150	82	116
Fredericton N.-B.	24	3 juin	20 mai	8 sept.	27 sept.	154	102	130
Ste-Anne-de-la-Pocatière P.Q.	23	30 mai	18 mai	11 sept.	29 sept.	159	74	133
Lennoxville P.Q.	23	29 mai	31 mai	16 août	5 sept.	123	57	96
Ottawa Ont.	49	29 mai	7 mai	14 sept.	30 sept.	173	114	145
Kapusaking Ont.	20	20 juill.	19 juin	1 août	3 sept.	125	11	75
La Ferme P.Q.	18	2 juil.	15 juin	12 août	3 sept.	113	46	80

[1]Données fournies par la Division de la grande culture, Service des fermes expérimentales, avril 1939.

On dit souvent que si la saison de végétation est plus courte dans le nord que dans le sud, la végétation est plus rapide dans le nord parce que les jours y sont plus longs pendant l'été. Cependant, d'après les observations faites aux stations expérimentales (tableau 4) le nombre moyen de jours écoulés entre la date des semailles et la coupe des menus grains est d'environ 120 jours à Kapuskasing et à La Ferme, tandis qu'il n'est que de 100 à 115 jours à la plupart des autres stations. S'il est vrai cependant que les semailles se font environ vers la mi-mai à Kapuskasing et à La Ferme, il est vrai également que les céréales poussent peu pendant un mois environ à cause des nuits froides et des gelées tardives qui se produisent souvent à cette époque. Il est à noter que la température moyenne en mai et en juin particulièrement est de quelques degrés plus basse aux stations du nord qu'à la plupart des autres stations.

[1] Rapport de 1939 de l'agriculteur du Dominion, p. 8.

TABLEAU 4.—DATE MOYENNE DES PREMIÈRES SEMAILLES ET DE LA RENTRÉE DES RÉCOLTES SUR LES FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES DANS L'EST DU CANADA[1]

Stations	Série d'années	Date des premières semailles	Coupe du grain	Date de la coupe du foin
Nappan N.-E.	15	21 mai	2 sept.	18 juil.
Fredericton N.-B.	15	13 mai	26 août	10 juil.
Ste-Anne-de-la-Pocatière P.Q.	15	7 mai	26 août	11 juil.
Lennoxville P.Q.	15	30 avril	17 août	28 juin
Ottawa Ont.	15	27 avril	7 août	26 juin
Kapuskasking Ont.	12	16 mai	14 sept.	19 juil.
La Ferme P.Q.	10	16 mai	3 sept.	24 juil.

[1]Fermes expérimentales fédérales, Division de la grande culture, Rapport de l'année 1929, p. 10.

A Kapuskasing, la date moyenne de la coupe du foin est le 19 juillet et à La Ferme, le 24 juillet; sur la plupart des autres stations de l'Est, à l'exception des Provinces Maritimes où la saison des foins est presque aussi tardive que dans le Nord du Québec et de l'Ontario, les foins se font entre la fin de juin et le commencement de juillet.

TABLEAU 5.—TEMPÉRATURE MOYENNE ENREGISTRÉE AUX FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES DANS L'EST DU CANADA[1]

Stations	Série d'années	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Nappan N.-E.	22	48·5	58·1	64·3	63·2	56·2
Fredericton N.-B.	22	50·8	60·2	66·1	63·9	56·4
Ste-Anne-de-la-Pocatière P.Q.	23	49·0	59·0	64·6	62·1	53·7
Lennoxville P.Q.	21	50·9	60·9	66·1	63·7	56·2
Ottawa Ont.	46	54·8	64·6	68·9	66·2	58·7
Kapuskasing Ont.	18	45·9	57·5	62·1	59·7	51·2
La Ferme P.Q.	16	46·1	56·3	59·8	59·5	51·1

[1]Fermes expérimentales fédérales, Division de la grande culture, rapport courant des années 1931-1935 p. 7.

Rendements des récoltes.—Dans un district agricole quelconque, les facteurs principaux qui affectent les rendements des récoltes pendant une série d'années sont la productivité du sol, les conditions de climat et l'habileté du cultivateur. Sur les stations expérimentales, où les travaux se font sous la direction d'hommes compétents, le facteur habileté peut être éliminé pour la comparaison, et les variations de rendement peuvent être attribuées uniquement à la productivité du sol et aux conditions de climat.

Il est difficile de dire quel facteur a le plus d'influence sur le rendement des récoltes, soit la productivité du sol ou les conditions de climat, mais en choisissant des fermes de même productivité, on peut estimer avec un degré raisonnable d'exactitude l'effet de la productivité et des conditions de climat sur le rendement. La productivité du sol résulte de la fertilité naturelle et de l'amélioration du sol par la fertilisation et la culture pendant un certain nombre d'années. A tout prendre, la fertilité du sol à la station de Kapuskasing, indiquée par les rendements des récoltes, serait inférieure à celle des meilleures stations expérimentales consignées au tableau 6, mais égale à celle des autres stations.

Les faibles rendements obtenus à La Ferme par comparaison à ceux de Kapuskasing, où les conditions de climat sont à peu près les mêmes, sont dus principalement à la faible productivité du sol sur cette station.

TABLEAU 6.—RENDEMENT MOYEN DES RÉCOLTES AUX FERMES EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES DANS L'EST DU CANADA PENDANT UNE PÉRIODE DE HUIT ANS (1923-1930)[1]

Sations	Avoine	Orge	Foin de trèfle	Foin de mil	Maïs d'ensilage	Tournesol d'ensilage	Pommes de terre
	boiss.	boiss.	ton.	ton.	ton.	ton.	boiss.
Nappan N.-E.	.....	.....	1·63	1·46	13·95	13·96	.....
Fredericton N.-B.	41·7	22·4	1·64	1·51	.....	13·69	254·4 [2]
Ste-Anne-de-la-Pocatière P.Q.	.....	.....	2·96	2·62	11·95	16·55	.....
Lennoxville P.Q.	46·6	29·1	2·42	2·59	10·72	13·82	.....
Ottawa Ont.	61·3	48·1	3·91	.....	17·03	19·52	231·2 [3]
Kapuskasing, Ont.	38·6	30·9	1·38	1·62	.....	10·20	123·8
La Ferme P.Q.[4]	23·9	12·3	1·59	1·54	.....	2·43	84·0

[1]Bulletin n° 168—Nouvelle série. Coût de la production des récoltes dans l'Est du Canada. Les données pour Kapuskasing et la Ferme ont été fournies par la Division de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

[2]Moyenne de sept ans. [3] moyenne de six ans. [4] avoine et orge: moyenne de sept ans; tournesols d'ensilage: moyenne de six ans 1923-1928.

Une comparaison des rendements des récoltes pendant une longue période d'années (tableau 7) entre les stations de démonstration du Nord de l'Ontario et les stations de démonstration éparpillées dans la province de Québec en dehors des districts du Nord, montre que les rendements moyens sur les stations du Québec sont sensiblement plus élevés que ceux obtenus sur les stations du Nord de l'Ontario.

TABLEAU 7.—RENDEMENTS DES RÉCOLTES SUR LES STATIONS DE DÉMONSTRATION DU QUÉBEC ET DU NORD DE L'ONTARIO(1)

Station	Rendement moyen par acre			
	Avoine	Foin de trèfle	Foin de mil	Pommes de terre
	boiss.	tonnes	tonnes	boiss.
Moyenne de 32 stations, Québec	39·7	2·16	1·76	204
Moyenne de 11 stations, Ontario Nord	37·5	1·64	1·42	172

[1]Rapport courant de 1934-1937 de la Division des stations de démonstration, Fermes expérimentales fédérales.

Les stations de démonstration sont des fermes appartenant à des particuliers, et conduites sous la surveillance et avec la coopération du Service des fermes expérimentales fédérales, et les observations faites sur les récoltes pendant un grand nombre d'années constituent une bonne base pour la comparaison des rendements entre les différents districts.

Les rendements plus faibles de certaines récoltes, comme le grain, le foin et les pommes de terre, obtenus sur les stations expérimentales et de démonstration des districts du Nord, semblent donc indiquer que les conditions de climat ne sont pas aussi favorables que dans les districts plus au sud. Il y a aussi quelques récoltes qui ne peuvent être cultivées avec succès dans le Nord. Ceci ne veut pas dire que la culture dans les districts du Nord de l'Ontario et du Québec soit une entreprise irréalisable au point de vue économique, car il y a d'autres éléments que le rendement à considérer dans une étude des ressources économiques des nouvelles régions agricoles. On peut en conclure cependant que la culture offre plus de risques et qu'il serait sage de recommander un système de culture spécialement adapté aux districts du Nord.

Programme de colonisation de la province de Québec

La province de Québec a toujours pris un très vif intérêt dans la colonisation, afin d'ouvrir de nouveaux territoires pour l'expansion du domaine agricole et de fournir aux fils de cultivateurs, dont beaucoup ne pourraient devenir propriétaire de terre dans les districts plus anciennement peuplés de la province, l'occasion de s'établir sur la terre. Une recrudescence d'intérêt dans la colonisation a eu lieu après 1930, lorsque l'on cherchait à résoudre le problème du chômage dans les villes.

Administration des terres de la Couronne.—Avant 1926, le Ministère des Terres et Forêts avait juridiction sur tout ce qui se rapportait aux terres de la province et réglementait l'utilisation de cette terre pour toutes fins. En 1926, la Loi des terres et des forêts a été modifiée; aujourd'hui, lorsque l'étendue de terre publique est, après examen, trouvée bonne pour la culture, elle est classée comme terre colonisable, par autorisation du Gouverneur en conseil et transférée de la juridiction du Ministre des Terres et Forêts à celle du Ministre de la Colonisation qui, en vertu d'un nouvel amendement apporté à la loi en 1937, est chargé de l'administration et de la vente des terres colonisables.

Avant 1938, après que le transfert des terres colonisables était fait et qu'un billet de location était accordé à un colon, un marchand de bois n'avait pas le droit de couper du bois sur l'emplacement qui avait été choisi pour la maison et les dépendances du colon; cet emplacement, qui était de 8 acres au début, a été porté à 20 acres en 1935. Toutefois, le marchand avait le droit de couper sur le reste du lot dans les 16 mois qui suivaient le transfert. Ce privilège a été aboli par un arrêté en conseil de 1938 et le colon peut aujourd'hui utiliser tout le bois qui reste sur son lot après qu'il a obtenu son billet d'emplacement. Lorsqu'il y a du bois de charpente sur son lot, le colon est tenu de maintenir environ 15 pour cent de cette étendue en forêt pour son propre usage pendant les 20 années qui suivent la délivrance de ses lettres patentes.

Les terres de la Couronne bonnes pour la colonisation sont généralement vendues en lots de 100 acres. Avant 1932 le prix était de 60c. par acre, et depuis lors il a été réduit à 30c. l'acre.

L'acheteur qui veut se procurer un lot de ferme doit maintenant payer comptant $\frac{1}{5}$ du prix d'achat et le reste en quatre versements égaux, sans intérêt si les versements sont faits régulièrement. Il doit en défricher trois acres et pas plus de cinq par cent acres tous les ans, sauf autorisation spéciale, et cultiver le terrain défriché. Au cours des douze premiers mois, il doit construire une maison d'une certaine dimension, (20 x 24 pieds) et y demeurer sans interruption jusqu'à ce qu'il reçoive ses lettres patentes. Il doit se construire une grange et une étable au cours des six années qui suivent la date de l'achat. Lorsqu'il a défriché et cultivé 30 pour cent de sa concession, le colon reçoit des lettres patentes qui lui transfèrent le titre de sa terre; il doit, en outre, se conformer aux règlements en ce qui concerne les terres publiques, bois, forêts, mines et pêcheries.

Classification de la terre. — En 1935, un système de classification pour la terre offerte à la colonisation a été inauguré. Avant d'ouvrir à la colonisation une étendue nouvelle, on fait une étude préliminaire du relief de la terre, du genre de sol et de la sorte de végétation forestière afin de bien se renseigner sur l'adaptation de la terre à la culture.

Si cette étude démontre que l'étendue est adaptée à la colonisation, elle est divisée en lots de ferme et chaque lot est classé d'après son adaptation à la culture dans les différentes zones de colonisation de la province.

On fait l'analyse d'un grand nombre d'échantillons de terre pour déterminer les propriétés physiques et chimiques du sol dans différentes étendues colonisables de la province.

De 1935 à 1942, l'analyse physique de quelque 7,000 échantillons de terre a démontré que 40 pour cent seulement de l'étendue explorée, couvrant 7,976,137 acres, était propre à l'établissement des colons.

Ventes de lots de ferme dans les districts de colonisation. — De 1910 à la fin de juin 1940, les ventes de lots de ferme se sont montées au total à 80,175 et l'étendue de terre à 7,128,043 acres. Pendant la période de 30 ans, 41,199 lots, ou 51.4 pour cent, ont été abrogés ou retirés pour cause de non exécution des obligations, et 28,361 lettres patentes ont été délivrées. A la fin de juin 1940, il y avait 44,905 lots de ferme couvrant une étendue de 3,899,890 acres sous billets d'emplacement, c'est-à-dire en terrains non patentés, dans différents districts du Québec.

TABLEAU 8.—MOUVEMENT DE LA COLONISATION DANS LE QUÉBEC DE 1910 À 1940[1]

Année terminée le 30 juin	1910-1920	1920-1930	1930-1940	Total
Nombre de lots de ferme vendus	23,554	19,042	37,579	80,175[2]
Nombre d'acres vendus	2,049,926	1,767,681	3,310,436	7,128,043
Nombre de lots retirés	11,500	8,939	20,760	41,199
Nombre d'acres retirés	1,039,835	847,595	1,895,511	3,782,941
Nombres de patentes délivrées	13,829	8,497	6,035	28,361

[1]Rapport du Ministre des terres et forêts et du Ministre de la colonisation.
[2]Les concessions gratuites aux soldats démobilisés sont comprises dans le total.

Aide accordée par le gouvernement. — Avant 1923, le gouvernement de la province de Québec encourageait le développement de la colonisation par différents moyens, comme la vente de lots aux colons à bas prix et à conditions faciles; l'octroi de fortes allocations annuelles pour la construction de chemins de colonisation; la distribution de graine de semence; la construction d'écoles et de chapelles, mais il n'accordait pas de secours en argent directement aux colons. Depuis 1923, différents projets ont été mis en œuvre pour faciliter l'établissement de nouveaux colons et pourvoir à leur subsistance pendant les premières années, alors que les revenus tirés de la ferme et d'aures sources sont encore insuffisants.

Primes pour le défrichement et le premier labour. — En 1923, le gouvernement accorda une prime de $4 par acre sur les cinq acres qu'ils devraient défricher conformément à leur certificat, à tous les colons dont les lots n'étaient pas patentés. Cette prime fut portée à $6 en 1924, à $8 en 1925 et à $12 en 1928. Il y fut ajouté également, pour chaque colon résidant sur son lot, une prime de $12 pour le premier labour, payable sur un maximum de 5 acres par an. Pour les colons non résidants, la prime de défrichement fut fixée à $8, et celle de premier labour, à $6.

En 1933, un changement fut apporté au système d'allocation des primes. Ces primes sont maintenant payables à raison de $10 par acre pour le défrichement et de $10 par acre pour le premier labour, comme suit: les colons résidants et mariés ayant au moins six enfants âgés de moins de 18 ans, ont droit à une prime de défrichement sur 30 acres et à une prime de premier labour sur 15 acres par lot de cent acres, soit un total de $450 par lot de cent acres. Les colons mariés ayant moins de six enfants ont droit à des primes de défrichement sur 20 acres et à des primes de premier labour sur 10 acres, soit un total de $300. Pour les colons non mariés, la prime de défrichement s'applique sur 10 acres et celle de premier labour sur 5 acres, soit un total de $150. Les colons non résidants reçoivent une prime de défrichement sur 10 acres, soit $100. Dans tous

les cas, l'étendue maximum pour chaque année où les primes sont payables est limitée à 5 acres par lot de cent acres pour le défrichement, et à 5 acres pour le premier labour.

TABLEAU 9.—PRIMES DE COLONISATION PAYÉES AUX COLONS À PARTIR DE 1923 ET JUSQU'À LA FIN DE JUIN 1938[1]

Année	Montant	Année	Montant	Année	Montant
	$		$		$
1923-24	30,000	1929-30	227,747	1935-36	393,592[2]
1924-25	67,240	1930-31	245,000	1936-37	858,741[2]
1925-26	143,236	1931-32	487,282[2]	1937-38	847,275[2]
1926-27	121,000	1932-33	791,213[2]	1938-39	887,229
1927-28	208,000	1933-34	505,000	1939-40	699,191
1928-29	206,865	1934-35	406,174		
Total					7,128,785

[1] Annuaire statistique de la province de Québec, p. 159.
[2] Primes spéciales comprises.

Colonisation des chômeurs.—En 1932, le gouvernement fédéral a passé une mesure appelée " La Loi sur le secours ", fournissant, entre autres choses, aux familles sans emploi et qualifiées, les moyens de se suffire sur la terre. Toute province désirant participer à ce système de colonisation a conclu un accord en vertu duquel les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux intéressés devaient chacun fournir un tiers d'un fonds de $600 par famille acceptée, dont $500 seraient versés la première année et $100 la deuxième. Une commission composée des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et des compagnies de chemin de fer dressait les plans et approuvait le choix des colons.

Avant d'accepter un aspirant à la colonisation, on faisait autant que possible, une enquête sur place, chez lui. Les dépenses des colons étaient l'objet d'une surveillance minutieuse de la part des inspecteurs du ministère de la Colonisation, afin de faire en sorte que les allocations soient réparties sur une période de temps considérable.

Cette mesure conduisit en juillet 1932 à un accord entre le gouvernement fédéral et l'administration québecquoise, accord souvent appelé " Plan Gordon de colonisation ".

L'allocation accordée la première année se répartissait comme suit: transport, $125; construction, $150; vêtements, $25; nourritures et autres nécessités, $200; laissant $100 pour l'année suivante.

Au printemps de 1934, l'allocation fut portée à $700. Les colons établis sous le plan Gordon avaient droit également aux primes de défrichement et de labour versées à tous les colons sous le plan de colonisation de Québec de 1933.

Le montant maximum de l'aide gouvernementale, primes comprises, qu'un colon pouvait recevoir sous le plan Gordon pendant les cinq ou six premières années de son établissement, variait de $850 à $1,150, suivant les modifications faites au plan de colonisation et suivant la catégorie de colons. Quelques colons recevaient en outre un certain montant d'argent à titre de secours direct.

Colonisation des terres non occupées. — En vertu de la Loi de 1932, pour encourager la colonisation et le retour à la terre, la Couronne achète des municipalités les fermes abandonnées et les revend aux mêmes conditions que les lots de colonisation. Les acheteurs ont droit aux mêmes primes et aux mêmes avantages que les colons sur les nouveaux lots. Ils ont en outre droit

à l'allocation de $300 accordée sous le plan d'établissement des fils de cultivateurs et à un petit emprunt pour l'achat de matériel et de bestiaux; à partir de 1933 et jusqu'à la fin de juin 1940, le nombre total de colons établis sous ce plan a été de 3,127.

Etablissement de fils de cultivateurs. — En juin 1933, le Ministère de la Colonisation mit à l'essai un plan destiné à encourager l'établissement sur la terre des fils de cultivateurs. Tout cultivateur établissant un fils sur une ferme abandonnée, achetée par lui, ou une terre dont il est déjà propriétaire, ou sur une étendue de 50 à 100 acres de sa propre ferme, reçoit du gouvernement trois allocations annuelles consécutives de $100 chacune, soit au total $300. Depuis 1933, l'année de l'adoption de ce plan, et jusqu'à la fin de juin 1940, le nombre total de fils de cultivateurs établis sous ce plan a été de 15,520.

Plan de colonisation Vautrin. — Le plan de colonisation Vautrin, mis à exécution en mai 1935, est le résultat d'une convention provinciale sur les problèmes de la colonisation, tenue dans la ville de Québec les 17 et 18 octobre 1934. Il pourvoit à la colonisation collective et individuelle.

Colonisation collective. — Aux groupes de 50 colons, le gouvernement du Québec fournissait de l'aide comme suit:

1. Billet gratuit de chemin de fer.
2. Travaux de voirie. — $1.60 par jour pendant deux mois; on déduit de ce montant 60 cents par jour pour la pension et les dépenses personnelles. Au commencement, on retranchait $1.00 par jour pour le transport de la famille et des effets de ménage.
3. Prime de construction.—Une prime de $100 était accordée pour la construction de la maison du colon, pourvu qu'elle soit construite d'après certaines spécifications.
4. Prime d'établissement.—Une prime variant de $30 à $75 était pourvue pour les besoins du colon; à son arrivée sur son lot. Cette prime était payée à raison de $6.00, $10.00 ou $15.00 par acre, suivant les ressources financières du colon.
5. Primes de défrichement et de semailles.—Les mêmes que sous le régime de colonisation agricole de Québec de 1933.
6. Prime accordée aux colons se trouvant dans la détresse pendant l'hiver, variant de $30.00 à $100.00 suivant les cas.

Colonisation individuelle.—Ces colons isolés peuvent jouir des mêmes privilèges que les groupes, sauf les exceptions suivantes:

1. Il n'est pas accordé de billet gratuit de chemin de fer.
2. Il n'est pas fourni de travaux de voirie aux frais du gouvernement.

En 1936, le Service d'établissement payait immédiatement aux colons $2 par jour pour tous les travaux de voirie. Aucune disposition n'était prise, à l'encontre de 1935, pour le transport des familles ou pour d'autres fins. Les "colons isolés" recevaient une prime de $150 au lieu de $100, pour la construction de la maison et au lieu de la prime d'établissement qu'ils recevaient en 1935.

Pour assurer la stabilité de certains établissements et faciliter la construction de nouveaux bâtiments ou la réparation des maisons devenues inhabitables, le Ministère a pourvu à la construction de scieries et il a accordé à cet effet une prime de $300 en deux paiements de $150 chacun, le premier versé lorsque la scierie était terminée et le deuxième douze mois plus tard.

Le montant maximum d'aide que les colons pouvaient recevoir sous le plan Vautrin pendant les cinq ou six premières années de leur établissement, à titre d'allocations spéciales ou de primes, variait entre $700 et $800.

Il convient d'ajouter que depuis quelques années le Ministère de la Colonisation du Québec donne également aux colons nouvellement établis suffisamment de semences de plantes fourragères, de céréales et de pommes de terre pour les semailles.

Entre avril 1935 et la fin de juin 1937, un nombre total de 4,108 colons "en groupe" et de 3,311 colons "isolés", faisant avec leur famille une population totale de 29,411, ont été établis sous ce plan.

Plan Rogers-Auger.—Conformément à un accord conclu le 9 décembre 1936 par les gouvernements fédéral et provincial, tout aspirant-colon qualifié peut obtenir, pour s'établir sur les terres de la Couronne, une allocation maximum de $1,000, dont $820 sont payés pendant les deux premières années et au besoin, $100 la troisième, et $80 la quatrième année. Le Dominion du Canada, la province de Québec et les municipalités où les aspirants-colons demeurent, s'engagent à payer le montant de l'allocation à parts égales. Toutefois, le gouvernement provincial a consenti à payer la part de la municipalité, sauf en ce qui concerne les villes où il contribue au secours direct. Le choix des familles, la réglementation des allocations, sont confiés à une commission composée de représentants fédéraux et provinciaux et des deux principales compagnies de chemins de fer. Entre mai 1937 et juillet 1940, un total de 3,751 familles a été établi en vertu de ce plan.

Plan provincial.—Seuls les hommes mariés sans moyens d'existence et sans travail, peuvent bénéficier du plan Rogers-Auger, mais il en est un grand nombre d'autres qui, sans être réellement dans le besoin, n'ont pas les moyens de s'établir. Pour les aider, ainsi que les hommes non mariés, le gouvernement provincial a adopté un autre plan. Le Ministère de la Colonisation leur vend des lots de terre arable aux prix ordinaires mais leur accorde différentes subventions pour construire ou réparer les bâtiments, caveaux à racines, fours à pain, creuser des puits, etc.

Défrichement mécanique.—Une autre forme d'aide aux colons du Québec a été inaugurée en 1941. On se sert de gros tracteurs pour le défrichement, le premier labour et le hersage. Les colons paient $5 par acre mais l'étendue ainsi défrichée ne peut dépasser 5 acres par lot. Au cours de l'année 1941-1942, 30 tracteurs de 70 c. v. ont été utilisés pour le défrichement, et cinq tracteurs de 30 c. v. pour le premier labour et le hersage; on a défriché 16,856 acres sur 5,196 lots, labouré 926 acres sur 303 lots, et hersé 989 acres sur 225 lots.

Subventions du gouvernement pour la colonisation[1].—Les autorités publiques ont dépensé de vastes sommes d'argent pour ouvrir de nouveaux districts à la colonisation et encourager le peuplement des terres dans la province de Québec. A partir de la fin de juin 1910 et jusqu'à 1920, les subventions accordées par le gouvernement à la colonisation se montaient à $3,167,097; entre 1920 et 1930, elles se chiffraient à $14,803,547, et entre 1930 et la fin de juin 1940, à $59,086,459, au total $77,057,103 pour ces trente années. Avant 1923, le plus clair des subventions gouvernementales était versé pour la construction de chemins. De 1923 à 1930, une somme de $1,004,108 a été payée aux colons en primes pour le défrichement de la terre et le premier labour. De 1930 à 1940, environ un tiers des subventions totales pour la colonisation allait aux dépenses ordinaires, et deux tiers à différentes formes d'aide aux colons, pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre.

Pendant cette période de 30 ans, les subventions gouvernementales pour la colonisation représentent donc environ $950 par colon prenant un lot, et $2,000 par colon demeurant sur son lot. De 1930 à 1940, le montant moyen dépensé par le gouvernement pour chaque colon demeurant sur sa ferme a dépassé $3,500.

(1) Annuaire statistique de Québec.

Plans de colonisation de l'Ontario

L'administration des questions se rapportant à la colonisation agricole dans le Nord de l'Ontario relève de quatre ministères différents. Entre autres nombreuses fonctions, le Ministère des Terres et Forêts applique la Loi des chemins de colonisation et il est chargé des ventes et des allocations de terres. Le Ministère du développement du Nord, organisé pour appliquer la Loi de 1912 sur le développement du Nord et du Nord-ouest de l'Ontario, et la Loi de 1916 sur les prêts aux colons est, depuis 1926, complètement séparé du Ministère des Terres et Forêts mais reste sous la juridiction du même ministre. Le Ministère de l'Agriculture, par sa Division de la colonisation et de l'immigration, était chargé de l'établissement de nouveaux colons et leur donnait gratuitement des conseils sur les questions techniques et autres. Les représentants agricoles donnent maintenant des conseils aux colons et les aident à organiser leurs travaux de ferme. Le Bureau du développement agricole, institué en 1921 pour consentir des prêts à long terme aux cultivateurs de l'Ontario, a accordé également les mêmes prêts aux colons qui avaient au moins 35 acres en culture. La Division de l'arpenteur général conduit des arpentages dans la province et est chargée de diviser le Nord de la province en cantons d'environ six milles carrés.

Administration des terres de la Couronne.—Dans le Nord, les cantons ouverts à la colonisation sont subdivisés en lots de 160 acres chacun, à l'exception des districts de Cochrane et de Timiskaming, où l'étendue offerte à un particulier a été limitée à 80 acres afin d'avoir une colonisation plus dense. Tout sujet britannique, ou prêt à se faire naturaliser comme tel, peut obtenir des terres de la Couronne dans toute la province; aucune patente n'est accordée pour un lot de culture si le colon ne devient pas sujet britannique.

Les terres sont vendues ou concédées gratuitement. Les premières sont vendues à 50 cents l'acre, payable un quart comptant, et le reste en trois versements annuels égaux, portant intérêt à 6 pour cent par an. Les terres gratuites ne se trouvent que dans certaines parties de la province. On n'exige pas d'argent, mais le colon doit remplir les conditions prescrites ci-dessous.

En général, la terre est divisée en lots de 160 acres, et on exige que 10 pour cent de l'étendue soit en culture avant d'accorder un titre de propriété. Dans les districts de Timiskaming et de Cochrane, on peut acheter des fermes de 80 acres chacune, dont il faut cultiver 15 acres tout en construisant une maison et des bâtiments. Dans tous les districts, il est exigé que le colon devienne résidant bona fide au cours des six mois qui suivent la date de son établissement ou de l'achat; qu'il construise une maison de 16 x 20 pieds; qu'il défriche et mette en culture deux acres par année et qu'il y réside pendant six mois en chacune des trois années et jusqu'à la délivrance des lettres patentes.

Les règlements par procuration permettent à un individu d'acheter un lot de 160 acres et de mettre un agent en résidence, mais dans ce cas, les obligations à remplir avant la livraison de la patente sont deux fois plus considérables que dans le cas d'un achat ordinaire. Lorsque l'acheteur a complété ses obligations, qu'il a fait le paiement au complet et qu'il a obtenu sa patente, il peut dans certains cas demander un lot de terrain supplémentaire pour le pâturage, pour lequel il peut obtenir une nouvelle patente, et il n'est pas obligé de construire d'autres bâtiments sur le deuxième lot à condition qu'il réside sur le lot déjà patenté et qu'il le cultive.

Le demandeur doit être chef de famille (homme ou femme) ayant un enfant ou des enfants âgés de moins de 18 ans, ou un célibataire âgé de plus de 18 ans.

Les Canadiens qui ont servi outre-mer pendant la Grande Guerre ont droit à un lot de ferme gratuit sur présentation du certificat de démobilisation. Natu-

rellement ces concessions sont sujettes aux mêmes obligations que celles que nous venons de décrire.

De grandes étendues de terre plus ou moins accidentées ou brûlées sont offertes aux ranchers ou cultivateurs au loyer nominal de cinq cents l'acre par année; le loyer minimum est de $5. Certaines conditions quant au nombre des bestiaux sont exigées et le locataire doit poser des clôtures lorsque cela est nécessaire.

Pendant la période de 25 ans, 1912-37, le nombre de colons établi dans les cantons à concessions gratuites s'est monté au total de 18,469, et l'étendue ainsi acquise a été de 2,448, 790 acres, et une étendue supplémentaire de 154,092 acres a été acquise sur une base de vente dans ces cantons. En 1918, le gouvernement de l'Ontario a inauguré le système de vente de la terre à 50 cents l'acre. De 1918 à 1937, le nombre d'acheteurs s'est chiffré par 16,105 et l'étendue acquise s'élevait à 1,726,221 acres. Le nombre total de colons et d'acheteurs de terres dans les cantons à lots gratuits et les autres cantons a été de 38,160 et l'étendue acquise de 4,329,103 acres.

Pendant la même période, 24,996 lots ont été repris pour non exécution des obligations, soit 64.7 pour cent du nombre total de lots pris ou achetés, et environ trois millions d'acres ont été remis à la Couronne, soit 72 pour cent de l'étendue totale prise ou vendue.

TABLEAU 10.—NOMBRE ET ÉTENDUE DES LOTS PRIS, ACHETÉS, REPRIS POUR NON EXÉCUTION DES OBLIGATIONS DE COLONISATION, ET DE LETTRES PATENTES DÉLIVRÉES DANS L'ONTARIO DE 1912 À 1937[1]

—	Cantons à concessions gratuites	Cantons autres qu'à concessions gratuites	Total
Nombre de personnes établies	18,469	.....	18,469
Nombre d'acres loués	2,448,790	.....	2,448,790
Nombre d'acheteurs	3,586	16,105	19,691
Nombre d'acres vendus	154,092	1,726,221	1,880,313
Nombre de lots repris	13,668	11,328	24,996
Nombre de patentes délivrées	9,894	6,509	16,403
Nombre total de lots pris et achetés			38,160
Etendue totale comprise dans ces lots (acres)			4,329,103

[1]Rapports du Ministère des Mines et Forêts de l'Ontario.

Le nombre de lettres patentes délivrées a été de 16,403, couvrant environ deux millions d'acres. Il y avait parmi elles un certain nombre de lots accordés avant 1912, à titre d'allocations militaires ou sous le plan général de colonisation qui était en vigueur à cette époque.

Nous voyons au tableau 11 que pendant les 25 années de 1912-37, le Gouvernement de l'Ontario a dépensé quelque 71 millions de dollars sur la colonisation. Le plus clair de ce montant a été dépensé sur les chemins de colonisation et les ponts. Il s'élevait à plus de 66 millions. Une comparaison des plans de colonisation et de développement des régions du Nord dans la province de Québec et celle de l'Ontario a fait voir qu'en ce qui concerne la province de Québec, le plus gros de l'argent a été affecté directement à l'établissement et au maintien des colons sur la terre, tandis que dans l'Ontario le montant affecté à cette fin ne formait qu'une partie relativement faible du total. Plus de 90 pour cent du total est allé à la construction de ponts et de chemins qui ont servi non seulement aux cultivateurs, mais aussi aux industries des mines et de la coupe du bois. Le montant dépensé sur la colonisation en dehors des chemins et des ponts a été beaucoup moins élevé dans l'Ontario que dans le Québec.

Revenu de la vente des terres arables. — Le revenu du Ministère des Terres et Forêts se compose principalement des produits de la forêt, des loyers et des taxes. Les loyers de terres et d'énergie hydraulique, la taxe provinciale sur les terres dans les districts non organisés, les ventes, les loyers de parcs et les licences fournissent naturellement un revenu important dans la province de l'Ontario. Pendant la période de 25 années, 1912-37, le montant perçu sur les ventes de terres agricoles par la couronne se montait à $2,054,574, les ventes de sites de ville à $527,947, faisant un revenu total de $2,582,52 pour les deux item. Le revenu total du Ministère des Terres et Forêts varie entre deux à quatre millions de dollars par an.

TABLEAU 11.—ANALYSE DES DÉPENSES DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD PENDANT LES VINGT-CINQ ANNÉES FINISSANT LE 31 MARS 1937[1]

Travaux entrepris	Dépenses totales du mois de mai 1912 au 31 mars 1937
Travaux et améliorations	2,100 00
Chemins et ponts	66,162,769 27
Fermes	206,110 04
Secours aux colons incendiés	329,099 50
Aide aux colons pour a construction de scieries	14,945 90
Aide aux colons manquant de fourrages	131,799 50
Beurreries et élévateurs à grains	83,181 29
Grains de semence	423,059 26
Machines agricoles	46,835 22
Achats de bestiaux	124,153 79
Ecoles et autres bâtiments publics	52,999 29
Travaux non spécifiés ailleurs	4,519 27
Loi de 1917 sur le placement agricole des soldats et des marins démobilisés	1,185,568 02
	$68,767,140 35
Compte de prêts aux colons	2,185,215 38
Total	$70,952,355 73

[1] Référence: "Ministère du Développement du Nord," Rapport des Opérations sur la Loi du Développement du Nord R.S. 1927 et amendements, pour l'année financière finissant le 31 mars 1937, p. 18.

Colonisation pour venir en aide aux chômeurs.—En 1932, la province de l'Ontario a conclu une entente avec le Gouvernement fédéral pour la participation au plan du placement agricole des familles secourues. Au terme de cette entente, comme il a été dit plus haut, les gouvernements intéressés, fédéral, provincial et municipal devaient fournir chacun un tiers d'un fonds de $600 par famille acceptée, et la province portait les frais d'administration. Dans des cas exceptionnels, des dispositions ont été prises pour mettre un montant supplémentaire de $100 à la disposition des familles qui remplissaient les conditions nécessaires. Personne n'a profité de cette dernière disposition dans l'Ontario.

Il n'a pas été avancé d'argent, pas plus dans un cas que dans l'autre, et l'affectation de ce fonds de $600 a été en moyenne à peu près la suivante:

Transport	$ 80
Logement (beaucoup de cabanes en bois rond)	100
Compte de l'entretien — première année	120
Compte de l'entretien — deuxième année	100
Bétail et matériel	200
Dépenses totales	$ 600

Le premier accord, expiré à la fin de mars 1934, a été suivi par un autre accord, qui a pris fin en mars 1936. Entre 1932 et 1935 à partir de l'adoption de ce plan jusqu'à sa suspension, 600 colons secourus ont reçu leurs frais de trans-

port. A la fin de mars 1938, 201 familles avaient abandonné leur lot. Il en restait encore 399 sur la terre. Ceci représente 66·5 pour cent des familles originales dont quelques-unes avaient été placées en 1932, les dernières avaient été placées en 1935. Celles qui restent ont donc vécu de quatre à six ans sur la terre. Il y a eu beaucoup de terres abandonnées depuis que la guerre a éclaté en 1939.

A la fin de mars 1936, l'étendue totale tenue par ces colons était de 36,178 acres dont 3,435 acres étaient défrichés et 4,258 en culture.

Aide du gouvernement. — L'aide en argent accordée par le Gouvernement de l'Ontario aux colons dans la première phase de leur établissement est un peu différente de celle qu'ils reçoivent dans la province de Québec. Dans cette dernière province, des allocations sont accordées aux colons pour le défrichement et le labour de la terre pendant les cinq ou six premières années de leur établissement.

Dans l'Ontario, avant 1936, on accordait aux colons des prêts d'argent qu'ils devaient rembourser pendant une série d'années. Aux termes de la Loi de 1916, un colon qui s'établissait sur un lot et qui paraissait présenter les garanties nécessaires, pouvait obtenir de la Commission du développement du Nord, un prêt se montant jusqu'à $500. Il pouvait également se procurer du grain de semence et des bestiaux du Gouvernement provincial, qui prenait une hypothèque sur sa propriété. Au bout de quelques années, un colon qui avait au moins 35 acres de terre défrichés et en culture, pouvait obtenir de la Commission du développement agricole un prêt à long terme pour la construction de bâtiments de ferme ou pour liquider ses hypothèques et organiser sa ferme d'une façon générale. Les rapports ministériels montrent qu'un grand nombre de colons du Nord de l'Ontario ont profité du privilège que leur accordait la Loi des prêts aux colons [1] pour faire un emprunt de quelques centaines de dollars. A partir de 1916 et jusqu'au 31 mars 1937, la Commission du développement du Nord avait reçu 10,562 demandes de ce genre pour un montant total de $4,103,191. Pour répondre à ces demandes, 5,827 prêts furent consentis pour une valeur de $1,932,487, le prêt moyen par colon était de $332. Au 31 mars 1937, 2,903 emprunts formant un total de $1,169,530, avaient été remboursés au complet et le montant moyen remboursé par chacun était de $403. A cette date, il restait encore 2,294 emprunts non liquidés représentant un solde de capital non remboursé de $712,957 et un montant d'intérêt non payé de $157,379. Ceci indique que 60 pour cent du montant des emprunts accordés de 1916 à 1936 a été remboursé par les colons. Entre 1932 et 1937, les remboursements sur ces emprunts ont beaucoup diminué à cause de la dépression. Depuis le 31 mars 1936, aucun nouvel emprunt de ce genre n'a été consenti aux colons par la Commission du développement du Nord, et la Commission du développement agricole a cessé également de faire de nouveaux prêts d'argent aux colons aussi bien qu'aux cultivateurs de l'Ontario. Ce genre de crédit aux cultivateurs établis dans l'Ontario est maintenant pourvu par la Commission canadienne du prêt agricole.

Colonisation dans le Nord-Ouest du Québec et le Nord-Est de l'Ontario

Pendant l'été de 1937, la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture a fait une enquête sur la colonisation dans le nord de Québec et de l'Ontario pour se renseigner sur la colonisation en général et sur les progrès accomplis par les colons établis à différentes dates et sous les divers plans de colonisation, adoptés en ces dernières années par les gouvernements de Québec et de l'Ontario.

---

[1] Rapport du Ministère du développement du Nord, 31 mars 1937, p. 29-32.

Façon de procéder. — On s'est attaché dans cette enquête à recueillir des renseignements sur des groupes représentatifs de colons, établis dans les différentes conditions trouvées dans les districts de colonisation du Nord-Ouest de Québec et du Nord-Est de l'Ontario.

Ces données recueillies ont été analysées dans l'ordre suivant: dimension et état des lots et des biens des colons à l'époque de l'établissement de ces derniers; moyens de subsistance et revenu des colons, y compris l'aide du gouvernement, travaux en dehors de la ferme, ventes de bois et de produits agricoles. Venait ensuite l'analyse des dépenses des colons, qui comprennent les frais de transport aux districts de colonisation, les prix des lots de ferme, le capital investi en bâtiments et en clôture, les effets de ménage, le roulant de la ferme ou matériel agricole, le cheptel ou bétail, les dépenses de la ferme et les frais d'existence.

On a examiné la situation des colons interrogés en 1937 pour voir où ils en étaient en ce qui concerne leurs obligations financières ou leurs dettes, l'étendue de terre améliorée, la production végétale et animale et le roulant employé sur la ferme, après un certain nombre d'années de résidence.

Progrès des colons dans le Nord-Ouest du Québec

L'étendue couverte dans le Nord-Ouest du Québec comprend les comtés d'Abitibi et du Témiscamingue où la colonisation a été très active en ces dernières années. On a recueilli des notes sur un total de 196 colons établis dans six colonies de l'Abitibi et trois colonies du Témiscamingue. Par colonie, on entend généralement le groupement ou les paroisses dans les districts de colonisation; c'est le terme dont nous nous servons partout dans ce rapport. Les colonies établies depuis 1928 sont dites "nouvelles" et celles qui étaient établies avant 1928 sont considérées comme " anciennes ". Sur les 196 colons interrogés, 142 se trouvaient dans 5 colonies nouvelles et 54 dans 4 colonies anciennes. L'analyse des données a été faite pour chaque colonie et d'après le plan sous lequel les colons se sont établis.

Description des colonies.—La colonie de Roquemaure, située sur la rive sud du lac Abitibi, s'est établie sous un plan d'un genre tout particulier. Les premiers colons sont arrivés le 6 août 1933. En janvier 1934, la Société de colonisation diocésaine de Québec, qui avait recommandé l'établissement des colons dans ce district, leur a fourni un wagon de vivres, donné par les gens du district de Québec. Le 5 novembre 1934, le Gouvernement provincial a accordé une allocation de $5,000 pour la construction de chemins et le Ministère de la Colonisation a promis de payer tous les comptes de nourriture jusqu'au mois d'avril 1935. Le 22 novembre 1934, le gouvernement provincial a donné $4,000 pour aider les colons et depuis décembre 1934, les colons ont bénéficié du plan Vautrin.

La colonie de Moffette, dans le Témiscamingue, a été fondée entre 1931 et 1934 par des cultivateurs du comté de Beauce et aucun des colons que nous avons vus n'avait bénéficié des plans Gordon ou Vautrin. Ils n'avaient reçu que des primes pour le défrichement et le labour de la terre.

La colonie de Montbeillard, située elle aussi dans le comté de Témiscamingue, se trouve à quelque 25 milles au sud de Rouyn et elle a été peuplée de 1931 à 1934 par des sans-travail qui sont venus principalement des villes de Hull et de Québec.

La colonie de Sainte-Gertrude de Villemontel, Abitibi, se trouve à quelque 12 milles au sud d'Amos. Deux concessions de cette paroisse ont été établies après 1928, mais la plupart des autres concessions ont été peuplées depuis 1932, en général par des chômeurs venant de Montréal et Shawinigan-Falls, qui ont bénéficié des plans de colonisation Gordon et Vautrin.

La colonie de Saint-Félix de Dalquier est à six milles au nord d'Amos. Les premiers colons se sont établis en 1919 dans les deux concessions sur les limites

d'Amos et ont été suivis par d'autres colons. Le plus grand nombre de colons de cette colonie a bénéficié du système de primes au défrichement. Depuis 1935 un certain nombre de colons se sont établis sous le plan Vautrin sur les nouvelles concessions récemment ouvertes à la colonisation dans cette paroisse.

Les colonies de Palmarolle, Macamic et La Sarre, dans l'Abitibi, et de Fugèreville, dans le Témiscamingue, ont été établies entre 1908 et 1920. Ce sont d'anciennes colonies, Fugèreville a été ouvert à la colonisation en 1908, La Sarre et Macamic en 1913, Palmarolle en 1920. Sur les 54 colons interrogés dans ces colonies, 29 s'étaient établis avant l'adoption du système de primes au défrichement et 31 après que ce système d'aide gouvernementale eut été introduit dans la province de Québec en 1923.

Les anciens colons, c'est-à-dire ceux qui étaient venus dans le Nord du Québec dans les premiers jours de l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation, étaient pour la plupart des gens qui avaient vendu leur ferme dans les anciens districts de la province avec l'idée de recommencer dans un nouveau district où les terres de la Couronne se vendaient à bas prix et à une époque où la vente du bois de construction et du bois de pulpe était une entreprise lucrative. Ces colons ont amélioré de grandes parties de leur ferme et peuvent être considérés comme des cultivateurs établis plutôt que comme des colons. Il est fort intéressant cependant de noter le progrès qui a été réalisé sur ces fermes pendant une période de 15 à 20 ans.

Plans de colonisation. — Nous avons vu dans un chapitre précédent que le système de colonisation de la province de Québec a été modifié à plusieurs reprises et spécialement depuis 1923. Comme les 196 colons interrogés dans cette enquête se sont établis sous quatre plans différents de colonisation, ils n'ont pas reçu le même montant d'aide pendant la première période de leur établissement. Les 29 colons du groupe I, (tableau 12) ont bénéficié du plan Vautrin, adopté en 1935. Outre une allocation de quelques centaines de dollars, ces colons ont reçu des primes pour le défrichement et le premier labour, accordées sous le plan général de colonisation de la province de Québec. Les 60 colons du groupe II ont bénéficié du plan Gordon, adopté en 1932. En plus d'une allocation de $600 ou $700, ils avaient droit à des primes sur le défrichement et le labour de la terre. Les 81 colons du groupe III n'ont reçu que les primes du défrichement et de labour accordées sous le plan général de colonisation. Les 26 colons du groupe IV sont arrivés au district de colonisation avant 1923,

TABLEAU 12.—NOMBRE DE COLONS INTERROGÉS DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC QUI S'ÉTAIENT ÉTABLIS SOUS DIFFÉRENTS PLANS

Localité	Nombre de relevés	I Plan Vautrin	II Plan Gordon	III Primes de défrichement	IV Aucun Secours d'argent
Nouvelles colonies—					
Roquemaure	25	14	.....	11	.....
Moffette	10	.....	.....	10	.....
Montbeillard	35	.....	33	2	.....
Ste-Gertrude	43	8	26	9	.....
St-Félix	29	7	1	18	3
Total	142	29	60	50	3
Anciennes colonies—					
Palmarolle	7	.....	.....	7	.....
Macamic	28	.....	.....	16	12
La Sarre	11	.....	.....	6	5
Fugèreville	8	.....	.....	2	6
Total	54	.....	.....	31	23

c'est-à-dire avant qu'une aide quelconque eut été accordée aux différents colons et ils n'avaient, par conséquent, que leurs propres ressources. Il est à noter cependant qu'à cette époque les colons avaient plus d'occasions de se faire un gros revenu des travaux en dehors de la ferme et des ventes de bois que ceux qui se sont établis en ces dernières années.

Description des lots au moment de l'achat. — En 1937, la dimension moyenne des fermes visitées dans les nouvelles colonies était de 117.7 acres. A l'époque de l'achat, il y avait en moyenne 11.2 acres de brûlis et d'abatis, 1.1 acre de terre améliorée, 91.2 acres en bois ou en broussailles et 14.2 acres de terre inculte. Dans les anciennes colonies, la dimension moyenne des 54 fermes visitées était de 212.0 acres, c'est-à-dire presque deux fois plus que celle des fermes des colonies nouvelles. Il y avait une moyenne de 23.9 acres de brûlis et d'abatis, 5.4 acres de terre améliorée, 171.2 acres en broussailles et en bois et 11.5 acres de terre inculte. Sur les 196 colons interrogés, 84 ont déclaré qu'au moment où ils s'étaient établis il y avait du bois de construction sur la ferme, 17 avaient un peu de bois de pulpe et 83 du bois de corde. Il serait impossible d'évaluer avec quelque degré d'exactitude la quantité de ce bois, mais il est à

TABLEAU 13.—DESCRIPTION DE 196 LOTS DANS CERTAINS DISTRICTS DE COLONISATION DU NORD-OUEST DU QUÉBEC AU MOMENT DE L'ACHAT

Localité	No. de relevés	Dimension de la ferme	Terre propre à la culture			Inculte
			En brûlis et abatis	Améliorée	Autres	
		acres	acres	acres	acres	
Nouvelles colonies—						
Roquemaure	25	103·5	22·7	0·2	75·8	4·8
Moffette	10	117·2	35·1	0·5	65·4	16·2
Montbeillard	35	110.4	.....	0·1	82·3	28·0
Ste-Gertrude	43	120·8	9·5	1·2	106·7	3·4
St-Félix	29	134·3	9·2	2·9	101·3	20·9
Total ou moyenne	142	117·7	11·2	1·1	91·2	14·2
Anciennes colonies—						
Palmarolle	7	171·4	38·4	4·0	121·6	7·1
Macamic	28	245·9	10·5	5·1	222·5	7·8
La Sarre	11	187·3	63·8	3·0	110·5	10·0
Fugèreville	8	163·3	3·4	11·3	118·5	30·1
Total ou moyenne	54	212·0	23·9	5·4	171·2	11·5

noter qu'en général le bois de construction ou le bois de pulpe était assez rare dans les districts visités, car il avait été coupé par les marchands de bois ou les occupants précédents ou détruit par des feux de forêts avant que les colons actuels aient fait l'acquisition de cette terre.

Biens des colons au début. — La plupart des colons établis dans les nouvelles colonies n'avaient que de maigres biens ou ressources financières pour commencer, en dehors des quelques effets qu'ils avaient apportés avec eux (tableau 14). La valeur totale en effets de ménage, matériel agricole, bestiaux et argent, des biens appartenant aux 142 colons lorsqu'ils sont arrivés sur la terre, était en moyenne de $200 par famille, se décomposant ainsi: $104 en effets de ménage, $15 en matériel agricole, $23 en bestiaux et $58 en argent comptant. La plupart des colons établis dans les deux colonies de Sainte-Gertrude et Montbeillard, venaient des villes. Leurs biens se composaient principalement d'effets de ménage dont la valeur moyenne était respectivement de $142 et $116, contre $58 pour

Saint-Félix, $80 pour Roquemaure et $85 pour Moffette, où la plupart des colons venaient de la campagne. Par contre les colons des trois dernières colonies avaient une somme plus considérable en argent comptant.

Parmi les premiers colons des anciennes colonies il y en avait plusieurs qui avaient vendu leur ferme dans les vieilles parties de la province et qui possédaient des ressources importantes lorsqu'ils sont arrivés dans le nord de Québec. La moyenne en argent comptant que possédaient ces 54 colons était de $2,151. Naturellement, ce gros montant appartenant à quelques colons des districts de Macamic et de La Sarre a grossi le montant moyen d'argent trouvé dans ces quatre colonies. Dans le district de Macamic, deux colons avaient de gros montants, quatre avaient de $5,000 à $7,000, cinq de $1,000 à $1,500 et sept, de $200 à $800. Sur les 22 colons interrogés dans cette enquête, deux seulement n'avaient pas d'argent comptant. Sur les 11 interrogés dans le district de La Sarre, un avait $6,000 en argent, un $1,500, deux $1,000 et trois, de $100 à $600. Dans ce district, quatre des onze colons interrogés n'avaient pas d'argent comptant lorsqu'ils ont pris leur lot.

Tableau 14.—Biens des colons à la date de leur établissement, 196 colons du Nord-Ouest du Québec

Localité	No. de relevés	Effets de ménage	Matériel agricole	Bestiaux	Argent comptant	Total
Nouvelles colonies—		$	$	$	$	$
Roquemaure	25	80	6	42	91	219
Moffette	10	85	19	6	92	202
Montbeillard	35	116	7	10	1	134
Ste-Gertrude	43	142	4	20	32	198
St-Félix	29	58	48	33	126	265
Total ou moyenne	142	104	15	23	58	200
Anciennes colonies—						
Palmarolle	7	114	36	154	416	720
Macamic	28	153	77	135	3,530	3,895
La Sarre	11	135	45	59	955	1,194
Fugèreville	8	50	11	30	487	578
Total ou moyenne	54	129	55	107	2,151	2,442

Les biens que possédaient au moment de leur établissement les colons interrogés dans les deux colonies de Palmarolle et de Fugèreville étaient beaucoup moins élevés que ceux des colons interrogés dans les districts de Macamic et de La Sarre. Les biens totaux déclarés par sept colons de Palmarolle étaient en moyenne de $720 dont $416 étaient en argent comptant. Les biens de huit colons de Fugèreville se montaient en moyenne à $578 par famille, dont $487 étaient en argent comptant.

Tableau 15.—Biens des colons à la date de l'établissement.—196 colons établis sous divers plans de colonisation dans le Nord-Ouest du Québec

Plan	No. de relevés	Effets de ménage	Matériel agricole	Bestiaux	Argent comptant	Biens totaux par ferme
		$	$	$	$	$
Vautrin	29	108	12	39	117	276
Gordon	60	133	4	6	3	146
Primes avec secours direct	40	71	19	31	92	213
Prime sans secours direct	41	122	35	85	1,789	2,031
Pas d'aide en argent	26	104	98	102	1,685	1,989

Dans le tableau 15, les biens des colons sont indiqués d'après le plan sous lequel ils sont établis. Les biens totaux des colons sous le plan Vautrin étaient en moyenne de $276 par famille, contre $146 pour les 60 colons du plan Gordon. Les colons du plan Vautrin n'avaient pas un montant aussi élevé en effets de ménage que ceux du plan Gordon, mais ils avaient plus de bestiaux, de matériel agricole et d'argent comptant.

Les 40 colons du troisième groupe qui n'avaient pas bénéficié des plans Vautrin ou Gordon avaient des biens qui se montaient en moyenne à $213. En plus des primes sur le défrichement, ils ont reçu un secours direct, ce qui indiquerait qu'ils n'auraient pu se maintenir avec l'aide pourvue par la prime au défrichement.

Les 41 colons du quatrième groupe avaient au début des biens qui se montaient à une moyenne de $2,031 par famille, dont $1,789 en argent comptant. Avec l'aide de la prime au défrichement, ils ont pu organiser leurs fermes et vivre pendant la dépression sans le secours direct.

Les 26 colons du cinquième groupe s'étaient établis dans le Nord du Québec avant l'adoption de la prime au défrichement ou des autres plans de colonisation. Ils avaient pour commencer de bonnes ressources financières. Leurs biens se montaient en moyenne à $1,989, dont $1,685 étaient en argent comptant. Ils avaient également plus de roulant et de bestiaux que les autres groupes.

Revenus des colons et moyens d'existence

Le revenu tiré de la vente des produits agricoles est très faible pendant les cinq ou six premières années de l'établissement d'un colon. Très souvent même, la ferme ne fournit pas toute la nourriture nécessaire à sa famille ni à ses animaux. Il faut donc compter sur d'autres sources de revenu ou sur une aide gouvernementale de quelque genre jusqu'à ce qu'il puisse tirer un revenu suffisant de sa ferme. En ces dernières années, les sources principales de revenu des colons ont été le travail en dehors de la ferme, généralement la construction de chemins, et les ventes de bois de chauffage. Ce revenu n'a pas été suffisant pendant la crise financière et le gouvernement a dû payer un secours direct, en plus des allocations et des primes au défrichement, non seulement aux nouveaux colons mais aussi à beaucoup d'anciens colons.

Tableau 16.—Aide gouvernementale à 196 familles de colons dans le Nord-Ouest du Québec

Localité	Nombre de relevés	Allocations sur les plans Gordon et Vautrin			Primes sur le défrichement et le labour			Secours direct			Aide totale
		Moyenne par ferme	Fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme	Fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme	Fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme (toutes les fermes)
	nomb.	$	nomb.	$	$	nomb.	$	$	nomb.	$	$
Nouvelles colonies—											
Roquemaure..	25	81	12	182	124	25	124	52	13	100	257
Moffette.....	10	.....	.....	.....	261	9	290	174	10	174	435
Montbeillard..	35	566	34	600	220	34	227	239	31	270	1,025
Ste-Gertrude..	43	411	35	492	306	42	312	151	37	175	868
St-Félix.....	29	62	8	223	243	26	273	64	13	142	369
Total ou moyenne.....	142	295	89	470	237	136	247	139	104	190	671
Anciennes colonies—											
Palmarolle....	7	.....	.....	.....	288	7	288	85	3	199	373
Macamic.....	28	.....	.....	.....	100	16	169	.....	.....	.....	100
La Sarre.....	11	.....	.....	.....	165	6	302	.....	.....	.....	165
Fugèreville....	8	.....	.....	.....	19	2	76	.....	.....	.....	19
Total ou moyenne.....	54	.....	.....	.....	126	31	219	11	3	199	137

Aide gouvernementale. — Dans les colonies nouvelles, l'aide totale reçue du gouvernement par 142 colons depuis leur établissement, sous forme d'allocations, de primes et de secours direct, se monte en moyenne à $671 par famille. Sur ces 142 colons, 89 ont reçu un montant moyen de $470 en allocations sous les plans Gordon et Vautrin, 136 un montant moyen de $247 en primes sur le défrichement et le labour, et 104 un montant moyen de $190 en secours direct. Les colons de Montbeillard et de Sainte-Gertrude ont reçu plus d'aide gouvernementale par ferme que ceux des autres colonies.

Dans les anciennes colonies, à l'exception de trois colons de Palmarolle, qui ont reçu une moyenne de $199 en secours direct, la seule aide du gouvernement dont il ait été fait mention par 31 des 54 cultivateurs interrogés était la prime au défrichement et au labour, qui se montait à une moyenne de $219 par ferme. L'aide totale accordée par le gouvernement à 54 cultivateurs interrogés dans les anciennes colonies était en moyenne de $137 par famille.

Le tableau 17 indique l'aide fournie par le gouvernement, conformément aux différents plans de colonisation. Les 29 colons établis sous le plan Vautrin de 1935 à 1937 ont reçu en moyenne une allocation de $176; en outre, 27 colons ont reçu en moyenne $149 en primes au défrichement et au labour, et 15 une moyenne de $143 sous forme de secours direct. Entre 1935 et 1937 l'aide totale versée par le gouvernement aux 29 colons, s'est chiffrée par une moyenne de $389 par famille, et ces colons avaient également droit à d'autres allocations et primes.

Les 60 colons établis sous le plan Gordon ont reçu une allocation moyenne initiale de $613. Sur ce nombre, 59 ont reçu une moyenne de $265 en primes et 52 une moyenne de $237 comme secours direct. L'aide totale accordée par le gouvernement aux 60 colons établis sous le plan Gordon, de 1933 à 1937, s'est montée à une moyenne de $1,080. La plupart d'entre eux avaient reçu toute l'aide du gouvernement qu'ils pouvaient compter recevoir sous forme d'allocations ou de primes; mais il est probable qu'un certain nombre d'entre eux ont encore reçu de l'aide sous forme de secours direct après 1937.

Les 40 colons du troisième groupe n'ont pas reçu la même allocation que celle pourvue par les plans Vautrin et Gordon, mais ils ont reçu une moyenne de $296 en prime de défrichement et en outre, une moyenne de $147 comme secours direct, soit un total de $443 d'aide gouvernementale par famille.

Les 41 colons du quatrième groupe ont été établis entre 1923 et 1933, c'est-à-dire avant que les plans Vautrin et Gordon aient été introduits et la seule aide qui leur a été accordée était celle des primes au défrichement, qui se montaient à la moyenne de $215 par colon.

Tableau 17.—Aide gouvernementale accordée à 196 familles de colons établis sous divers plans de colonisation dans le Nord-Ouest du Québec

—	Nombre de relevés	Allocations	Primes			Secours direct			Aide totale
		Moyenne par ferme (toutes fermes)	Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme (toutes fermes)
	nomb.	$	$	nomb.	$	$	nomb.	$	$
Vautrin	29	176	139	27	149	74	15	143	389
Gordon	60	613	261	59	265	206	52	237	1,080
Primes et secours	40	.....	296	40	296	147	40	147	443
Primes, sans secours	41	.....	215	41	215	.....	.....	.....	215
Pas d'aide en argent	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Les 26 colons du cinquième groupe ont été établis avant le système de primes au défrichement dans la province de Québec, c'est-à-dire avant 1923, et n'ont donc bénéficié d'aucune aide du gouvernement.

Travail en dehors de la ferme et ventes de bois. — La plupart des colons comptent surtout sur les travaux en dehors de la ferme et sur les ventes de bois pour couvrir leurs frais d'existence pendant les premières années qui suivent leur établissement. Pour trouver le revenu annuel provenant des travaux accomplis en dehors de la ferme et des ventes de bois, nous nous sommes procuré le montant total reçu par chaque colon pendant une période variant de trois à cinq ans; ce montant a ensuite été computé sur une base annuelle.

TABLEAU 18.—PRODUIT MOYEN ANNUEL DES TRAVAUX EXÉCUTÉS EN DEHORS DE LA FERME—196 FERMES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1933-1937

Endroit	Nombre de relevés	Travaux en dehors de la ferme		
		Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport
	nomb.	$	nomb.	$
Nouvelles colonies—				
Roquemaure	25	58	24	60
Moffette	10	139	10	139
Montbeillard	35	124	35	124
Ste-Gertrude	43	109	41	114
St-Félix	29	47	24	56
Total ou moyenne	142	93	134	98
Anciennes colonies—				
Palmarolle	7	27	3	62
Macamic	28	11	5	61
La Sarre	11	41	6	76
Fugèreville	8	151	5	241
Total ou moyenne	54	40	19	113

TABLEAU 19.—PRODUIT MOYEN ANNUEL DES VENTES DE BOIS—196 FAMILLES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1933-1937

Endroit	Nombre de relevés	Ventes de bois		
		Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport
	nomb.	$	nomb.	$
Nouvelles colonies—				
Roquemaure	25	37	14	66
Moffette	10	5	2	23
Montbeillard	35	19	11	60
Ste-Gertrude	43	74	18	177
St-Félix	29	105	25	122
Total ou moyenne	142	55	70	112
Anciennes colonies—				
Palmarolle	7	89	5	125
Macamic	28	3	2	35
La Sarre	11	122	7	190
Fugèreville	8	50	3	134
Total ou moyenne	54	45	17	143

Dans les nouvelles colonies, 94 pour cent des colons interrogés ont dit se faire un revenu moyen annuel de $98; sur les travaux exécutés en dehors de la ferme. tandis que 50 pour cent ont déclaré un revenu moyen de $112 sur la vente du bois. Dans les anciennes colonies, 35 pour cent des colons ont tiré en moyenne $113 des travaux exécutés en dehors de la ferme, et 31 pour cent ont fait $143 sur la vente du bois. Le revenu annuel total pour les travaux en dehors de la ferme et les ventes de bois a été en moyenne de $148 pour toutes les fermes dans les nouvelles colonies, et de $85 dans les anciennes colonies.

L'analyse des recettes moyennes par ferme sur les travaux exécutés en dehors de la ferme et les ventes de bois est consignée aux tableaux 20 et 21, suivant les différents plans de colonisation. Sur les colons qui ont été interrogés, 79 pour cent ont déclaré que le produit annuel du travail exécuté en dehors de la ferme avait été en moyenne de $100 par ferme pendant la période de 1933-37, tandis que 43 pour cent seulement ont fait rapport de ventes de bois pour un montant moyen de $118 par ferme et par an. Le pourcentage de ceux qui ont dit avoir tiré un revenu des travaux extérieurs était plus élevé parmi les colons établis sous les derniers plans de colonisation que parmi les premiers colons.

Tableau 20.—Recettes moyennes par an provenant des travaux exécutés en dehors de la ferme sur les 196 fermes sous différents plans de colonisation, dans le Nord-Ouest du Québec, 1933-37

Plan	Nombre de relevés	Travaux en dehors de la ferme		
		Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport
	nomb.	$	nomb.	$
Vautrin	29	83	26	93
Gordon	60	115	60	115
Primes et secours	40	83	36	92
Primes, sans secours	41	46	21	90
Pas d'aide en argent	26	31	10	80
Total ou moyenne	196	78	153	100

Si l'on combine ces deux sources de revenu, on trouve que le montant moyen par ferme et par an a été de $151 pour les 19 colons établis sous le plan Vautrin, de $151 pour les 60 colons établis sous le plan Gordon, de $141 pour les 40 colons du troisième groupe, de $113 pour les 41 colons du quatrième groupe et de $75 pour les 26 colons du cinquième groupe. Le montant moyen pour les 196 fermes est de $130.

Tableau 21.—Produit moyen par an des ventes de bois sur 196 fermes établies sous différents plans de colonisation dans le nord-ouest du Québec, 1933-37

Plan	Nombre de relevés	Ventes de bois		
		Moyenne par ferme (toutes fermes)	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport
	nomb.	$	nomb.	$
Vautrin	29	68	18	109
Gordon	60	36	23	93
Primes et secours	40	58	20	115
Primes, sans secours	41	67	18	137
Pas d'aide en argent	26	44	8	144
Total ou moyenne	196	52	87	118

Revenu de la ferme. — La valeur des produits agricoles vendus en 1936-37 par 142 colons dans les nouvelles colonies a été en moyenne de $33 par ferme. Il ne restait donc qu'une quantité insignifiante de produits à vendre après avoir pourvu aux besoins de la ferme.

Dans les anciennes colonies, la valeur des produits agricoles vendus par 54 colons était en moyenne de $348 par ferme. Les bestiaux et les produits laitiers constituaient les plus grosses sources de revenu dans ces colonies.

La valeur moyenne des produits agricoles vendus en 1936-37 par les colons établis sous différents plans (tableau 23) variait de $10 à $360 par ferme suivant la longueur de temps que ces colons avaient occupé leur ferme. Il est évident que les colons établis sous le plan Vautrin en 1935 ne pouvaient vendre autant de produits agricoles que ceux qui avaient été sur la ferme pendant un grand nombre d'années. Tout considéré, le revenu tiré des ventes des produits agricoles était plutôt faible, même dans les anciennes colonies. Il est à noter cependant que l'année 1936 n'a pas été favorable pour les récoltes de grains et de pommes de terre à cause des gelées hâtives qui se sont produites vers le milieu d'août cette année-là.

TABLEAU 22.—VALEUR MOYENNE DES PRODUITS AGRICOLES VENDUS PAR 196 COLONS DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1936-37

Localité	Nombre de relevés	Valeur moyenne par ferme				
		Produits laitiers	Bestiaux	Foin	Divers	Tous produits de ferme
		$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
Roquemaure	25	.....	4	.....	.....	4
Moffette	10	15	15	5	9	44
Montbeillard	35	.....	11	4	4	19
Ste-Gertrude	43	7	35	.....	.....	42
St-Félix	29	31	18	1	13	63
Total ou moyenne	142	9	18	2	4	33
Anciennes colonies—						
Palmarolle	7	150	87	30	5	272
Macamic	28	114	230	42	5	391
La Sarre	11	122	65	70	11	268
Fugèreville	8	173	93	80	23	369
Total ou moyenne	54	129	158	52	9	348

TABLEAU 23.—VALEUR MOYENNE DES PRODUITS AGRICOLES VENDUS PAR 196 COLONS ÉTABLIS SOUS DIVERS PLANS DE COLONISATION DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC 1936-37

Plan	Nombre de relevés	Valeur moyenne par ferme				
		Produits agricoles	Bestiaux	Foin	Divers	Tous produits de ferme
		$	$	$	$	$
Vautrin	29	3	7	.....	.....	10
Gordon	60	.....	18	2	2	22
Primes et secours	40	12	31	4	7	54
Primes, sans secours	41	106	131	13	3	253
Pas d'aide en argent	26	128	126	84	22	360
Total ou moyenne	196	42	57	15	6	120

Dépenses des colons

Les gens qui s'établissent sur une nouvelle ferme dans un district de colonisation ont à faire d'assez grosses dépenses pendant les premières années de leur établissement sur la construction des bâtiments, les achats de bestiaux, de matériel et de roulant, de fourrages, de semences et sur les frais d'existence de la famille. Comme l'organisation du marché fait presque complètement défaut et que les moyens de transport sont pauvres, ils payent des prix relativement élevés pour les choses qu'ils achètent et ce n'est qu'au bout de quelques années qu'un colon établi sur terre neuve peut produire la majorité des fourrages nécessaires à l'alimentation de ses bestiaux, des graines de semence pour ses semailles et la nourriture nécessaire pour la maison — lait, beurre, œufs, viande, volailles et légumes.

Frais de transport. — Les premières dépenses encourues par le colon sont naturellement celles du transport entre la ferme ou la maison de ville qu'il occupait précédemment et le lot sur lequel il se propose de s'établir. Souvent un homme marié a une quantité considérable de meubles et d'autres effets de ménage à transporter, en plus de sa famille.

Nous avons pu nous procurer le chiffre exact de ces frais de transport, mais pour les colonies les plus nouvelles seulement. Entre les frais de transport des colons allant à différentes régions, il y a de très grandes différences. Elles s'expliquent par deux raisons: d'abord la distance plus ou moins longue par chemin de fer jusqu'à la gare locale la plus proche de la colonie et ensuite la distance entre la gare du chemin de fer et la colonie. Certaines colonies sont relativement près d'une gare de chemin de fer, d'autres en sont loin. Pour la colonie de Roquemaure, les frais moyens de transport par ferme ont été de $47. Pour les deux colonies de Montbeillard et Moffette ils ont été de $118 et $120 respectivement. Le coût moyen pour les cinq colonies qui ont fourni des chiffres est de $88 par ferme.

Tableau 24.—Frais de transport du colon, de sa famille, de ses effets de ménage et de son roulant au district de colonisation, 142 fermes du Nord-Ouest du Québec

Localité	Nombre de relevés	Coût moyen par colon
		$
Roquemaure	25	47
Moffette	10	120
Montbeillard	35	118
Ste-Gertrude	43	90
St-Félix	29	74
Total ou moyenne	142	88

Ces frais de transport représentent ce que les colons ont eu à payer. Certains d'entre-eux avaient reçu des billets gratuits de chemins de fer donnés par le Gouvernement de Québec, ou bénéficié de taux spéciaux accordés par les compagnies de chemins de fer. Il est certain que les frais de transport auraient été beaucoup plus élevés s'ils n'avaient pas eu ce privilège.

Prix payés pour les fermes. — Dans les comtés de l'Abitibi et du Témiscamingue les cantons ont généralement 10 milles carrés et sont divisés en lots d'environ 100 acres. A venir jusqu'à 1932, le Gouvernement de Québec vendait les lots 60 cents l'acre. Depuis le prix a été réduit à 30 cents.

La plupart des lots des colonies nouvelles couvertes par cette enquête avaient été vendus à 30 cents l'acre. On trouvera au tableau 25 une récapitulation des prix payés par ferme et par acre. Toutes les fermes comprises dans ce tableau

n'avaient pas toujours été occupées par les mêmes colons. Quelques-unes avaient été exploitées par un occupant précédent, ce qui naturellement avait augmenté dans une certaine mesure la valeur agricole des fermes.

TABLEAU 25.—PRIX MOYENS PAYÉS POUR LES FERMES, 196 FERMES DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC

Localité	Nombre de relevés	Prix par ferme	Prix par acre
		$	$
Nouvelles colonies—			
Roquemaure	25	52	0·50
Moffette	10	61	0·51
Montbeillard	35	37	0·33
Ste-Gertrude	43	57	0·47
St-Félix	29	147	1·09
Total ou moyenne	142	70	0·59
Anciennes colonies—			
Palmarolle	7	1,371	8·01
Macamic	28	1,587	6·45
La Sarre	111	1,090	5·82
Fugèreville	8	1,435	8·79
Total ou moyenne	54	1,435	6·77

Ces chiffres ne représentent donc pas le prix initial payé pour la terre, mais ils comprennent l'appréciation de valeur au moment où le propriétaire actuel a fait l'achat. Ces fermes ont été achetées par l'occupant actuel, soit directement du colon précédent, soit du Gouvernement. A Saint-Félix, le prix par ferme était plus de deux fois plus élevé que dans aucune autre des colonies nouvelles, parce que Saint-Félix a été ouvert plus tôt que les autres colonies et que les colons ont acheté leur lot à 60 cents l'acre.

Le prix payé pour les fermes dans les anciennes colonies couvertes par cette enquête était en moyenne de $1,435 ou $6.77 par acre. Ce prix couvre le prix de la terre (212 acres), des bâtiments et des améliorations au moment de l'achat. Quand la terre est achetée directement du Gouvernement, elle coûte habituellement 60 cents l'acre, Mais les fermes achetées des propriétaires et des spéculateurs ont été payées un gros prix, surtout lorsqu'une certaine étendue de la terre avait été améliorée et que des bâtiments avaient été construits par le colon précédent. A cette époque du reste, la valeur de la terre et le prix du bois de charpente et du bois de pulpe étaient à leur plus haut point. Il est évident que la plupart de ces cultivateurs ont payé un prix trop élevé.

Coût des bâtiments et des clôtures. — Le coût des bâtiments et des clôtures n'a été relevé que pour les colonies nouvelles. Il représente les dépenses en argent comptant pour le matériel acheté et pour la main-d'œuvre payée. La plupart des bâtiments de ferme construits dans le nouveau district de colonisation sont en billots (bois rond). En ces dernières années la planche a été plus généralement employée que le bois rond pour la construction de ces bâtiments. La dépense moyenne en argent pour la construction de maisons de colons, d'une grandeur variant entre 14 et 28 pieds et 32 par 33 pieds, est de $236. Le coût moyen d'une grange est de $135. La dimension de la grange varie suivant le plus ou moins de temps que les colons sont établis dans les différentes colonies. Sur bien des fermes, il n'y avait pas assez de bois de charpente pour la construction des bâtiments et les colons ont dû acheter le surplus nécessaire. Les dépenses en argent ont été augmentées d'autant.

Il ne s'est dépensé que très peu d'argent sur les clôtures, car la plupart des colons se sont servis de poteaux coupés sur leur lot pour faire ces clôtures. Du reste, comme ils n'ont que quelques têtes de bestiaux pendant les premières années qui suivent leur établissement, ils ne sont pas obligés de construire des clôtures coûteuses.

TABLEAU 26.—COÛT DES BÂTIMENTS ET DES CLÔTURES SUR 142 FERMES DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC

Localité	Nombre de relevés	Coût moyen				
		Maison	Grange	Autres bâtiments	Clôtures	Tous bâtiments et clôtures
		$	$	$	$	$
Roquemaure	25	213	70	11	.....	294
Moffette	10	204	139	19	13	375
Montbeillard	35	195	141	17	.....	353
Ste-Gertrude	43	231	96	33	1	361
St-Félix	29	323	239	48	14	624
Total ou moyenne	142	236	135	27	6	404

Dépenses de la ferme. — Les dépenses totales de la ferme pendant l'année 1936-37 ont été en moyenne de $123 par ferme dans les nouvelles colonies. A Moffette, la moyenne n'était que de $52 par ferme. A Sainte-Gertrude et à Saint-Félix elle a atteint $166 et $164 respectivement. La dépense la plus forte est celle qui portait sur les fourrages. Elle était en moyenne de $99 par ferme. Les dépenses moyennes pour les fourrages ont été de $144 à Sainte-Gertrude, $121 à Saint-Félix et seulement $17 à Moffette. Le coût des fourrages est généralement élevé dans les colonies nouvelles et le colon doit en faire venir le plus gros de l'extérieur. Quelques colons ont payé jusqu'à $25 et $30 par tonne de foin. Le Ministère de la Colonisation de Québec distribue des graines de semences de mil, de céréales et de pommes de terre aux nouveaux colons. Ces semences sont distribuées gratuitement. Il en résulte donc une réduction appréciable dans les dépenses annuelles des colons pour les semences. Les déboursés moyens sur les taxes, la dime (Eglise) ont été de $7.

TABLEAU 27.—DÉPENSES MOYENNES DE LA FERME, 196 FERMES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1936-37

Localité	Nombre de relevés	Semences	Fourrages	Taxes et dîme	Divers	Total
	No.	$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
Roquemaure	25	3	63	3	6	75
Moffette	10	10	17	12	13	52
Montbeillard	35	10	73	3	4	90
Ste-Gertrude	43	13	144	1	8	166
St-Félix	29	9	121	22	12	164
Total ou moyenne	142	9	99	7	8	123
Anciennes colonies—						
Palmarolle	7	23	123	75	8	229
Macamic	28	91	166	96	137	490
La Sarre	11	24	23	80	27	154
Fugèreville	8	30	70	81	127	308
Total ou moyenne	54	59	117	88	96	360

Dans les anciennes colonies les dépenses de la ferme pour 1936-37 ont été en moyenne de $360, se décomposant comme suit: $117 pour les fourrages, $88 pour les taxes, la dime, $59 pour les semences et $96 pour les autres item comme le ferrage des chevaux, les engrais chimiques et les matériaux de pulvérisation. Les achats de semence ont été particulièrement élevés à Macamic et Palmarolle.

TABLEAU 28.—DÉPENSES MOYENNES DE FERME SUR 196 FERMES ÉTABLIES SOUS DIVERS PLANS DE COLONISATION DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC 1936-37

Plan	Nombre de relevés	Semences	Fourrages	Taxes et dîme	Divers	Total
	No.	$	$	$	$	$
Vautrin	29	4	98	8	6	114
Gordon	60	11	108	2	9	130
Primes et secours	40	11	78	13	4	106
Primes sans secours	41	48	132	68	68	316
Pas d'aide en argent	26	55	120	79	63	317
Total ou moyenne	196	23	107	29	30	189

Frais d'existence. — Les détails des dépenses en argent de chaque famille des colonies nouvelles et anciennes sont consignés au Tableau 29. Elles sont en moyenne de $292 par famille dans les nouvelles colonies et de $343 dans les anciennes. Les déboursés en argent comptant pour la nourriture et par famille ont été à peu près les mêmes dans toutes les colonies à l'exception de celle de Sainte-Gertrude où ils étaient beaucoup plus élevés que partout ailleurs, ce qui naturellement augmente la moyenne pour les colonies nouvelles.

Les frais moyens d'existence par famille étaient à peu près les mêmes pour différents groupes de colons établis sous divers plans de colonisation. Les frais annuels d'existence varient de $285 à $322; la moyenne est de $305 par famille. Les frais de nourriture sont plus élevés pour les colons établis sous les plans plus récents parce qu'ils n'ont pas produit autant de nourriture pour la famille que ceux qui sont établis depuis plus longtemps. Par contre, les dépenses sur les vêtements, les soins médicaux et différents articles sont plus élevées pour les familles de colons établis depuis plusieurs années. (Tableau 30)

TABLEAU 29.—FRAIS MOYENS D'EXISTENCE DE 196 FAMILLES DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1936-37

Localité	Nombre de relevés	Nombre moyen de personnes par famille			Dépense moyenne				
		Adultes	Enfants	Total	Nourriture	Vêtements	Santé	Divers	Total
Nouvelles colonies—		nombre	nombre	nombre	$	$	$	$	$
Roquemaure	25	2·2	2·8	5·0	175	83	4	5	267
Moffette	10	2·8	5·7	8·5	160	66	6	9	241
Montbeillard	35	3·2	2·8	6·0	167	80	4	12	263
Ste-Gertrude	43	2·9	3·8	6·7	245	88	27	6	366
St-Félix	29	2·6	3·2	5·8	156	75	20	9	260
Total ou moyenne	142	2·8	3·4	6·2	189	81	14	8	292
Anciennes colonies—									
Palmarolle	7	4·0	3·1	7·1	161	122	75	9	367
Macamic	28	3·3	3·2	6·5	163	130	30	19	342
La Sarre	11	4·2	2·8	7·0	168	140	31	19	358
Fugèreville	8	3·6	3·3	6·9	151	103	39	15	308
Total ou moyenne	54	3·6	3·1	6·7	162	127	37	17	343

TABLEAU 30.—FRAIS MOYENS D'EXISTENCE DE 196 FAMILLES ÉTABLIES SOUS DIFFÉRENTS PLANS DE COLONISATION DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1936-37

Plan	Nombre de relevés	Nombre moyen de personnes par famille			Dépense moyenne				
		Adultes	Enfants	Total	Nourriture	Vêtements	Santé	Divers	Total
					$	$	$	$	$
Vautrin	29	2·3	3·7	6·0	213	83	13	6	315
Gordon	60	3·1	3·2	6·3	199	80	15	10	304
Primes et secours	40	3·1	3·8	6·9	182	82	13	8	285
Primes sans secours	41	3·3	3·0	6·3	151	114	26	16	307
Pas d'aide en argent	26	3·3	2·7	6·0	162	118	27	15	322
Total ou moyenne	196	3·0	3·3	6·3	183	93	18	11	305

Valeur d'inventaire.—La valeur des bâtiments de ferme et des clôtures, du roulant, du bétail et des effets de ménage sur les fermes visitées dans les nouvelles colonies, était en moyenne de $922 en 1937, dont $366 en bâtiments et clôtures, $177 en matériel agricole ou roulant, $246 en bétail et $133 en effets de ménage. Dans la colonie de Roquemaure, la moyenne n'était que de $68 pour le roulant par ferme. La valeur des bestiaux était plus élevée à Moffette que dans aucune autre des colonies nouvelles. Elle était en moyenne de $347 contre $246 pour les cinq colonies à l'étude. A Saint-Félix, la mise de fonds totale était un peu plus élevée qu'à Moffette, mais les bâtiments et les clôtures avaient la plus grande valeur. Sur un placement de $1,193, la valeur des bâtiments et des clôtures s'élevait jusqu'à $588. Saint-Félix a été établi un peu plus longtemps que les autres colonies de ce groupe, aussi les autres bâtiments sont plus élaborés et la plupart des bâtiments en bois rond ont disparu.

Dans les anciennes colonies, la valeur moyenne des bâtiments et des clôtures, du matériel agricole, des bestiaux et des effets de ménage était en moyenne de $4,849. C'est à Macamic que le montant était le plus élevé pour tous les item. Ces chiffres sur le capital investi ne représentent pas seulement le montant en argent dépensé par les colons depuis leur établissement, mais aussi la valeur des effets de ménage, du matériel agricole et des bestiaux qu'ils ont apportés avec eux, de même que le croît naturel dans le nombre des bestiaux. Ce dernier ne peut évidemment être considéré comme une dépense de capital, mais il contribue beaucoup à l'augmentation de la valeur du troupeau.

TABLEAU 31.—INVENTAIRE DES BÂTIMENTS DE FERME ET DES CLÔTURES, DU MATÉRIEL AGRICOLE, DES BESTIAUX ET DES EFFETS DE MÉNAGE SUR 196 FERMES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1937

Localité	Nombre de relevés	Bâtiments et clôtures	Bestiaux	Matériel agricole (Roulant)	Effets de ménage	Total
	Nombre	$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
Roquemaure	25	293	176	68	113	650
Moffette	10	333	347	312	169	1,161
Montbeillard	35	337	203	182	127	804
Ste-Gertrude	43	326	272	186	159	943
St. Félix	29	588	284	214	107	1,193
Total ou moyenne	142	366	246	177	133	922
Anciennes colonies—						
Palmarolle	7	2,287	675	540	137	3,639
Macamic	28	3,130	1,314	1,041	338	5,823
La Serre	11	2,095	866	805	245	4,011
Fugèreville	8	1,637	854	951	204	3,646
Total ou moyenne	54	2,589	1,072	951	273	4,849

Le capital des colons établis sous les différents plans de colonisation essayés dans la province de Québec est consigné au tableau 32. Il existe des rapports intimes entre le capital des colons et le temps écoulé depuis qu'ils se sont établis. Les gens établis sous les plans les plus récents, comme les plans Vautrin et Gordon, n'ont pas un capital aussi élevé que ceux qui sont établis depuis plusieurs années. A l'exception d'un groupe, les colons qui n'avaient pas reçu de secours directs avaient un capital plus élevé que ceux qui avaient reçu ces secours.

Tableau 32.—Inventaire de 196 colons agricoles établis sous divers plans de colonisation dans le nord-ouest du Québec, 1937

Plan	Nombre de relevés	Capital moyen par ferme
		$
Vautrin avec secours direct	15	708
Vautrin sans secours direct	14	948
Gordon avec secours direct	52	875
Gordon sans secours direct	8	860
Primes avec secours direct	40	1,190
Primes sans secours direct	41	3,660
Pas d'aide en argent	26	4,568
Total ou moyenne	196	2,004

Animaux de ferme.—La valeur de tous les bestiaux gardés sur les 142 fermes visitées dans les colonies nouvelles était en moyenne de $246 par ferme. Certaines espèces de bestiaux faisaient défaut sur plusieurs fermes. Il y avait des colons qui n'avaient pas les moyens d'acheter beaucoup de bestiaux; d'autres ne produisaient pas suffisamment de fourrages pour les nourrir. Il y avait des chevaux sur 64.8 pour cent des fermes et des bœufs de travail sur 16.9 pour cent faisant un total de 81.7 pour cent des fermes se servant de chevaux ou de bœufs pour la traction. 64 pour cent des fermes avaient des vaches, 8.5 pour cent des taureaux, 52.8 pour cent de jeunes bêtes à corne, 43.7 pour cent des porcs, 5.6 pour cent des moutons et 62 pour cent des volailles. Les nouveaux colons avaient en moyenne un cheval et un bœuf de travail, deux vaches, un taureau, deux jeunes bêtes à cornes, deux porcs, trois moutons et vingt-cinq poules.

Tableau 33.—Valeur moyenne des animaux par ferme faisant rapport et pourcentage de fermes faisant rapport, 196 fermes dans le nord-ouest du Québec 1937

Espèces	Nouvelles colonies			Anciennes colonies		
	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne par ferme faisant rapport	Pourcentage des fermes faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne par ferme faisant rapport	Pourcentage des fermes faisant rapport
		$	%		$	%
Chevaux	92	206	64·8	54	389	100·0
Bœufs	24	69	16·9	3	32	5·6
Vaches	91	82	64·1	51	425	94·4
Taureaux	12	33	8·5	33	62	61·1
Jeunes bêtes à cornes	75	25	52·8	49	113	90·7
Porcs	62	39	43·7	49	66	90·7
Moutons	8	22	5·6	20	63	37·0
Volailles	88	22	62·0	48	63	88·9

Dans les anciennes colonies, le pourcentage de fermes ayant des bestiaux et le nombre moyen des différentes espèces de bestiaux par ferme étaient beaucoup plus élevés que dans les nouvelles. Le nombre moyen de têtes de différentes espèces de bestiaux par ferme faisant rapport était le suivant: 2.6 chevaux; 1.0 bœuf; 9.4 vaches; 1.1 taureau; 7.6 jeunes bêtes à cornes; 5.6 porcs; 11.7 moutons et 66.7 volailles. La valeur moyenne de tous les animaux gardés par ces 54 colons était de $1,072 par ferme.

Matériel ou roulant sur les fermes. — La valeur du matériel agricole appartenant aux colons interrogés dans les nouvelles colonies était en moyenne de $177. Beaucoup de colons n'avaient même pas le matériel nécessaire, sous forme de charrues, de herses, de chariots, de traîneaux (tableau 34). Naturellement dans les nouvelles colonies le matériel agricole est souvent employé en commun entre voisins ou parents.

TABLEAU 34.—MATÉRIEL AGRICOLE SUR LES FERMES, VALEUR MOYENNE ET POURCENTAGE DES FERMES FAISANT RAPPORT, 196 FERMES DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1937

Genre de machines	142 relevés dans 5 nouvelles colonies		54 relevés dans 4 anciennes colonies	
	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne
		$		$
Charrue	86	21·56	43	36·74
Herse	74	26·05	43	56·58
Cultivateur ou bineuse	15	17·88	21	18·31
Semoir à grains	6	7.38	21	110.94
Faucheuse	27	67.72	42	81.49
Râteau	17	36.18	39	41.94
Batteuse	5	125.00	10	215.71
Chariot (wagon)	80	64.13	40	104.74
Traineaux	52	46.13	39	77.44
Autres véhicules	3	39.00	27	77.27
Ecrémeuse	16	56.88	24	82.57
Moteur	9	159.29	11	162.50
Scie circulaire	7	24.29	5	38.33
Epandeur à fumier	.....	.....	15	128.09
Moisonneuse-lieuse	.....	.....	28	206.68
Chargeur à foin	.....	.....	7	106.86
Fourche à foin	.....	.....	11	32.14
Presse à foin	.....	.....	4	143.75
Tracteur	.....	.....	7	485.00
Auto et/ou camion	.....	.....	11	373.89
Divers	142	40.99	54	100.19

Il est vrai également qu'un colon n'a pas besoin d'un gros matériel pour exploiter sa ferme tant qu'il n'a pas défriché une certaine étendue de terre. Dans les anciennes colonies, la valeur du roulant était en moyenne de $915 par ferme. Ces colons avaient beaucoup plus de matériel que ceux des nouvelles colonies, mais ce matériel ne paraissait pas avoir la qualité voulue pour faire un bon travail.

Dettes des colons. — Le montant de dettes de tous les colons interrogés dans les nouvelles colonies était en moyenne de $140 par ferme. Sur ces 142 colons 111 ou 78 pour cent ont déclaré en moyenne $178 de dettes par ferme. A Moffette le montant moyen de dettes des 10 colons interrogés était de $342. Ce montant est beaucoup plus élevé que la moyenne pour l'une quelconque des autres colonies nouvelles. Cette dette plus élevée par tête s'explique jusqu'à un certain point par le fait que les colons interrogés à Moffette n'avaient pas bénéficié des plans Vautrin ou Gordon et peut-être aussi parce que quelques-uns d'entre eux avaient déjà des dettes assez élevées avant leur arrivée.

TABLEAU 35.—DETTES DE 196 COLONS DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC 1937

Localité	Nombre de relevés	Distribution des dettes				Dette moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Dette moyenne par ferme faisant rapport
		Terre	Magasins	Instruments aratoires	Autres dettes			
	No.	$	$	$	$	$	No.	$
Nouvelles colonies—								
Roquemaure	25	8	20	5	18	51	14	91
Moffette	10	12	13	52	265	342	10	342
Montbeillard	35	6	52	22	37	117	30	142
Ste-Gertrude	43	9	128	21	19	165	35	203
St-Félix	29	96	29	18	28	147	25	185
Total ou moyenne	142	26	62	20	42	140	111	178
Ancienne colonies—								
Palmarolle	7	100	50	21	100	241	6	281
Macamic	28	430	53	39	27	549	16	960
La Sarre	11	273	58	86	37	454	8	625
Fugèreville	8	750	.....	16	13	779	7	891
Total ou moyenne	54	403	42	43	36	524	37	764

TABLEAU 36.—DETTES DE 196 COLONS ÉTABLIS SOUS DIFFÉRENTS PLANS DE COLONISATION DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1937

Plan	Nombre de relevés	Distribution des dettes				Dette moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Dette moyenne par ferme faisant rapport
		Terre	Magasins	Instruments aratoires	Autres dettes			
	No.	$	$	$	$	$	No.	$
Vautrin avec secours direct	15	26	58	11	33	128	11	174
Vautrin sans secours direct.	14	18	18	2	14	52	7	104
Gordon et secours direct..	52	4	84	19	27	134	43	162
Gordon sans secours direct.	8	72	93	26	43	234	7	267
Primes avec secours direct.	40	45	46	27	81	199	36	221
Primes sans secours direct.	41	234	47	50	34	365	27	555
Pas d'aide en argent	26	487	32	25	23	567	17	867

Dans les anciennes colonies la dette était en moyenne de $524 pour toutes les fermes visitées. Sur 54 colons interrogés, 37 ou 70 pour cent ont déclaré avoir des dettes se montant en moyenne à $764 par ferme. On voit par les tableaux 35 et 36 que la dette des colons tend à augmenter en proportion de la longueur de temps qu'ils sont sur la ferme. Dans la première phase de leur établissement, les colons ont à faire face aux dépenses de la ferme, aux frais d'existence et aux dépenses de capital pour la construction de bâtiments, l'achat de matériel agricole et de bestiaux. Le revenu qu'ils tirent de différentes sources est peu élevé et ils ont besoin de crédit. A mesure qu'ils augmentent leur bien en défrichant la terre, en cultivant des récoltes et en construisant des bâtiments il leur est plus facile de se procurer du crédit. Il y a donc un rapport entre la valeur de la ferme de ces colons et leurs dettes.

Utilisation de la terre

Terre améliorée. — L'étendue de terre améliorée sur les fermes des colons interrogés en 1937 est consignée au tableau 37. L'étendue moyenne mise en culture par les colons du premier groupe, c'est-à-dire ceux qui se sont établis en 1932 et 1937, était de 13.5 acres. Il y avait en outre 5.8 acres de terre défrichée, faisant un total de 19.3 acres de terre améliorée par ferme. Les 30 colons du deuxième groupe, c'est-à-dire ceux qui se sont établis pendant la période quinquennale de 1927-32, avaient une étendue moyenne de 47.7 acres en culture et de 7.0 acres en terre défrichée, faisant un total de 54.7 acres de terre améliorée par ferme en moins de 10 ans. Les chiffres pour les autres groupes révèlent également une augmentation constante dans l'étendue de terre améliorée par ferme, proportionnelle à la longueur de temps que les colons avaient séjourné sur leur ferme. Le groupe de 20 colons établis avant 1917 avait 125.7 acres de terre en culture, représentant 58.82 pour cent de l'étendue totale de ces fermes.

Tableau 37.—Etendue de terre améliorée par ferme, 196 fermes dans le nord-ouest du Québec

Date de l'établissement	Nombre de relevés	Dimension de la ferme	Etendue défrichée par ferme	Etendue en culture par ferme	Etendue totale de terre améliorée par ferme	Pourcentage de terre améliorée par ferme
		acres	acres	acres	acres	pour cent
1932 à 1937	115	109·8	5·8	13·5	19·3	17·57
1927 à 1931	30	163·5	7·0	47·7	54·7	33·45
1922 à 1926	13	162·9	7·8	57·7	65·4	40·10
1917 à 1921	18	240·9	.....	113·6	113·6	47·15
Avant 1917	20	213·7	.....	125·7	125·7	58·82

Dimension des fermes. — La dimension des fermes tend nettement à augmenter avec les années. La dimension moyenne des fermes appartenant aux colons établis depuis 1932 était de 109.8 acres tandis qu'elle était de 240.9 acres chez les colons établis entre 1917 et 1921 et de 213.7 acres chez ceux établis avant 1917.

Production des récoltes.—Dans les districts de colonisation, les récoltes des champs se composent presque exclusivement de foin, d'avoine et de pommes de terre. Dans les colonies nouvelles où l'étendue de terre améliorée n'est pas toujours complètement essouchée, il est très difficile d'estimer le rendement des différentes récoltes par acre. La production totale par ferme de foin, d'avoine et de pommes de terre a été notée pour l'année 1936 et la moyenne pour chaque colonie est consignée au tableau 38. Il est à noter cependant que la saison de végétation de 1936 n'a pas été très favorable à cause des gelées précoces qui se sont produites au milieu d'août et qui ont grandement réduit la récolte d'avoine et particulièrement celle de pommes de terre. Beaucoup de récoltes n'ont pas été battues et beaucoup de champs de pommes de terre n'ont rien donné. Sur les 142 colons interrogés, 61 seulement ont dit avoir eu une légère récolte d'avoine en 1936, tandis que 85 ont eu une récolte de pommes de terre variant depuis quelques sacs à 75 sacs par ferme. Dans les anciennes colonies, la production moyenne de foin par ferme, déclarée par 54 cultivateurs, était de 41.6 tonnes. La production de grains (généralement de l'avoine), sur 52 fermes était en moyenne de 298 boisseaux et celle de pommes de terre, de 38 sacs sur 43 fermes. Nous avons dit plus haut cependant que cette production moyenne par acre de grains et de pommes de terre en 1936 ne représente pas un rendement normal. Le rendement moyen par acre déclaré dans les anciennes colonies pour l'année

1936 est le suivant: foin 0.96 tonne, grain 22.4 boisseaux, pommes de terre 27.5 sacs.

TABLEAU 38.—PRODUCTION DES RÉCOLTES DE GRANDE CULTURE SUR 196 FERMES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC, 1936

Localité	Nombre de relevés	Foin		Grain		Pommes de terre	
		Nombre de ferme faisant rapport	Production moyenne par ferme faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Production moyenne par ferme faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Production moyenne par ferme faisant rapport
		No.	tonnes	No.	boiss.	No.	sacs
Nouvelles colonies—							
Roquemaure	25	14	2·82	3	30·0	5	19·7
Moffette	10	10	12·80	8	79·4	9	64·9
Montbeillard	35	32	5·45	27	66·7	28	26·5
Ste-Gertrude	43	31	6·99	7	77·5	27	12·9
St-Félix	29	24	10·58	16	162·0	16	14·0
Total ou moyenne	142	111	7·00	61	92·8	85	23·5
Anciennes colonies—							
Palmarolle	7	7	34·79	5	164·0	5	19·0
Macamic	28	28	50·18	28	469·8	25	44·5
La Sarre	11	11	30·91	11	180·1	6	92·5
Fugèreville	8	8	32·25	8	529·4	7	34·3
Total ou moyenne	54	54	41·60	52	298·0	43	37·3

L'étude des relevés compilés pendant une série d'années par les fermes expérimentales et les stations de démonstration du Ministère fédéral de l'Agriculture, que l'on trouve aux pages 11 et 12 de ce bulletin, fournit une meilleure idée des ressources agricoles de cette région.

Frais de défrichement de la terre

Le système habituel de défrichement consiste à couper les arbres et les broussailles, à empiler et à brûler les abatis et à enlever les petites souches. La terre ainsi défrichée est ensuite ensemencée de grains et d'herbe. On arrache les grosses souches après que les racines ont pourri, ce qui peut prendre plusieurs années.

TABLEAU 39.—COÛT DE DÉFRICHEMENT SUR 81 FERMES DU NORD-OUEST DU QUÉBEC ET HOMMES ET CHEVAUX NÉCESSAIRES

Localité	Nombre de relevés	Nombre de fermes faisant rapport	Main-d'œuvre et coût par acre				Total hommes et chevaux
			Hommes		Chevaux		
			Heures	Coût	Heures	Coût	
			No.	$	No.	$	$
Roquemaure	25	16	186	27.90	96	7.68	35·58
Moffette	10	5	140	21.00	106	8.48	29.48
Montbeillard	35	23	324	48.60	181	14·48	63.08
Ste-Gertrude	43	21	232	34.80	125	10.00	44.80
St-Félix	29	16	162	24.30	95	7.60	31.90
Total ou moyenne	142	81	230	34.50	128	10.24	44.74

Le coût du défrichement varie avec le genre de sol, l'espèce et la quantité de bois, la grosseur des souches à enlever. Il faut plus de travail pour le défrichement d'une étendue d'arbres verts que pour le défrichement d'une terre sur laquelle le feu a passé. Comme le défrichement se fait généralement sans matériel coûteux, le travail des hommes et des chevaux est à peu près la seule dépense.

Travail des hommes et des chevaux. — Dans cette étude le coût du défrichement des terres est évalué sur 81 fermes de colons éparpillés dans les cinq colonies nouvelles visitées dans le Nord-Ouest de Québec. Le travail des hommes a été compté à 15 cents l'heure et celui des chevaux à 8 cents l'heure. Il a fallu en moyenne 230 heures de travail d'hommes et 128 heures de travail de cheval pour défricher et labourer un acre de terre, représentant une valeur moyenne de $44.74 par acre. Dans Montbeillard où la terre défrichée porte une couverture plus épaisse de grands arbres d'essences dures et de mélèzes (tamaracs) que les autres étendues visitées, le coût du défrichement était en moyenne de $63 par acre, ce qui est beaucoup plus élevé que dans toute autre colonie. Le défrichement le moins coûteux était à Moffette où la moyenne s'élevait à $30 par acre.

Défrichement mécanique. — En 1940, le ministère québécois de la colonisation a essayé de gros tracteurs pour le défrichement de la terre. Cet essai ayant donné de bons résultats, trente tracteurs ont été employés en 1942 pour l'essouchage et cinq pour le premier labour ou labour de cassage. Plus de 17,700 acres ont été nettoyés au moyen de tracteurs dans dix districts de colonisation. Lorsqu'on se servait de tracteur pour arracher les souches, le temps nécessaire par acre variait de quarante-cinq minutes à deux heures de travail. La moyenne pour tous les districts est de une heure et 18 minutes. Le temps nécessaire pour tourner le premier labour avec un tracteur variait de une heure et demie à deux heures et demie par acre. Le prix compté au colon était de $5 par heure. Ce montant est déduit de la prime qu'il reçoit pour le défrichement. L'emploi de tracteurs pour ce travail facilitera beaucoup le défrichement de la terre à l'avenir.

Progrès des colons dans le Nord-Est de l'Ontario

Les colons interrogés dans cette enquête étaient établis dans quatre districts de la zone argileuse du Nord de l'Ontario: New-Liskeard, Val Gagné, Cochrane et Kapuskasing. Le district de New-Liskeard, qui se trouve à l'extrémité sud-est de cette région, a été ouvert à la colonisation il y a quelque quarante ans. Val Gagné qui est à une quarantaine de milles au sud de Cochrane a été colonisé quelques années plus tard. Cochrane est à 75 milles à l'ouest de la frontière de Québec et à 80 milles à l'est de Kapuskasing. Ces deux districts ont été peuplés depuis 1910, lorsque la construction du chemin de fer Transcontinental National a été complétée dans cette région.

Description des colonies. — Dans cette analyse nous avons trié en deux groupes, désignés respectivement comme colonies nouvelles et colonies anciennes, les rapports de 91 colons interrogés dans le nord-est de l'Ontario. Les 37 familles qui se sont établies depuis 1928 sont appelées "nouveaux colons" et les 54 établies avant 1928 "anciens colons". Sur les 37 nouveaux colons, 25 se sont établis sous le plan de colonisation Gordon et 3 ont reçu un prêt de colon ou de ferme. Sur les 54 anciens colons, 31 ont reçu le même prêt. En outre, 25 colons des nouvelles colonies et 16 des anciennes ont reçu un secours direct.

La plupart des colons interrogés sur les anciennes colonies étaient établis sur des lots qui avaient déjà été occupés par d'autres colons. A l'époque où ces

colons ont été vus, une grande partie de leur ferme était améliorée ou en culture. On peut donc les considérer comme des cultivateurs plutôt que comme des colons.

Description des lots de ferme à l'époque de l'achat.—La dimension moyenne des 37 lots de ferme occupés par les colons vus en 1937 dans les nouvelles colonies était de 93.9 acres. Au moment de l'acquisition, il y avait en moyenne sur ces lots de ferme 10.6 acres de brûlis et d'abatis, 7.4 acres de terre améliorée, 59.7 acres de broussailles et en bois debout et 16.2 acres de terre inculte et incultivable.

TABLEAU 40.—DESCRIPTION DES LOTS AU MOMENT DE L'ACHAT. 91 FERMES DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO

Localité	Nombre de relevés	Terre propre à la culture				Terres incultes
		Dimension de la ferme	Brûlis et abatis	Améliorée	Autres	
		acres	acres	acres	acres	acres
Nouvelles colonies—						
New Liskeard	22	83·0	7·4	7·6	51·6	16·5
Cochrane	15	109·7	15·2	7·2	71·5	15·8
Total ou moyenne	37	93·9	10·6	7·4	59·7	16·2
Anciennes colonies—						
Kapuskasing	10	184·6	.....	13·2	160·9	10·5
Cochrane	23	224·3	17·3	17·5	181·0	8·5
Val Gagné	8	139·5	32·8	19·1	82·8	4·8
New Liskeard	13	119·7	5·0	19·5	89·0	6·2
Total ou moyenne	54	188·5	13·4	25·4	141·9	7·8

La dimension moyenne des 54 fermes visitées dans les anciennes colonies était de 188.5 acres, soit le double de celles des nouvelles colonies. A l'époque de l'acquisition, cette étendue se décomposait comme suit: 13.4 acres de brûlis et d'abatis, 25.4 acres de terre améliorée, 141.9 acres en broussailles et en bois et 7.8 acres de terre inculte et incultivable.

Il est impossible d'évaluer avec quelque degré d'exactitude la quantité de bois de charpente, de bois de pulpe et de bois de chauffage qu'il y avait sur ces fermes; on dit cependant qu'il n'y avait sur la plupart d'entre elles que

TABLEAU 41.—BIENS DES COLONS À LA DATE DE LEUR ÉTABLISSEMENT, 91 COLONS DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO

Localité	Nombre de relevés	Effets de ménage	Matériel agricole	Bétail	Argent comptant	Total des biens
		$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
New Liskeard	22	149	16	78	32	275
Cochrane	15	126	33	91	113	363
Total ou moyenne	37	140	23	83	65	311
Anciennes colonies—						
Kapuskasing	10	158	.....	127	1,942	2,227
Cochrane	23	118	20	140	1,431	1,709
Val Gagné	8	94	.....	218	1,871	2,183
New Liskeard	13	23	.....	93	3,968	4,084
Total ou moyenne	54	99	9	138	2,201	2,447

très peu de bois de charpente marchand ou même de bois de chauffage, car le dernier avait été coupé par les compagnies de bois et les premiers colons, ou détruit par les feux de forêt avant l'arrivée des colons actuels.

Biens des colons au début. — La plupart des colons établis dans les nouvelles colonies du Nord de l'Ontario depuis 1932 étaient des gens des villes secourus et presque sans ressources. Ils n'avaient en somme que le peu d'effets de ménage qu'ils avaient apportés avec eux. Les biens moyens des 37 colons vus dans les nouvelles colonies se montaient au total à $311, se décomposant comme suit: — $140 en effets de ménage, $83 en bétail, $65 en argent comptant et $23 en matériel agricole. Le plus grand nombre de ces colons avaient été établis sous le plan Gordon et ils avaient reçu des allocations de $600, fournies à parts égales par les Gouvernements fédéral et provincial et la municipalité intéressée.

Les anciens colons, c'est-à-dire ceux qui étaient venus dans le Nord de l'Ontario dans les premiers jours de la colonisation, étaient pour la plupart des gens qui avaient vendu leur ferme dans les anciens districts de l'Ontario et du Québec. Ils étaient venus avec l'idée d'ouvrir une nouvelle ferme à une époque où un grand nombre de nouveaux centres miniers et industriels s'ouvraient et quand la vente du bois de charpente et du bois de pulpe rapportait un bon profit. Ces colons avaient au début des ressources importantes, mais ils ont dû payer un gros prix pour les lots qu'ils ont achetés des propriétaires et des spéculateurs. La valeur des biens possédés par les 45 colons interrogés dans les anciennes colonies se montait à $2,447, se décomposant ainsi: $2,201 en argent comptant, $138 en bétail, $99 en effets de ménage et $9 en matériel agricole. Ce sont les colons de la région de New-Liskeard qui avaient le plus gros montant en argent pour commencer. Le montant moyen apporté par 13 colons interrogés dans cette colonie était de $3,968.

Revenus des colons et moyens d'existence

En ces dernières années, les colons du Nord de l'Ontario ont compté principalement sur l'aide du Gouvernement et sur d'autres sources de revenu comme les travaux en dehors de la ferme et les ventes de bois, pour améliorer leur ferme et pour vivre en attendant de pouvoir tirer un revenu suffisant de leur exploitation. (1937)

TABLEAU 42.—AIDE ACCORDÉE PAR LE GOUVERNEMENT À 91 FAMILLES DE COLONS DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO.

Localité	Nombre de relevés	Allocations sous le plan Gordon			Secours direct			Prêts aux colons et aux fermiers			Aide totale
		Moyenne par ferme	Nombre de ferme faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme
		$		$	$		$	$		$	$
Nouvelles colonies—											
New Liskeard.	22	464	17	600	113	14	178	23	1	500	600
Cochrane.....	15	320	8	600	173	11	236	143	2	1,075	636
Total ou moyenne....	37	405	25	600	138	25	204	72	3	883	615
Anciennes colonies—											
Kapuskasing..	10	.....	.....	.....	101	3	336	935	7	1,336	1,036
Cochrane.....	23	.....	.....	.....	108	10	249	1,244	14	2,043	1,352
Val Gagné....	8	.....	.....	.....	36	2	145	556	5	890	592
New Liskeard.	13	.....	.....	.....	19	1	250	500	5	1,300	519
Total ou moyenne....	54	.....	.....	.....	75	16	252	906	31	1,577	981

Aide du Gouvernement.—Le plan de colonisation de l'Ontario, adopté en 1916, pourvoyait à l'octroi d'une aide en argent aux colons, sous forme de prêts qui devaient être remboursés pendant une période d'années au lieu de primes au défrichement et au labour sous le système pratiqué dans le Québec en 1923. Entre 1932 et 1936 un petit nombre de colons se sont établis dans l'Ontario sous le plan Gordon qui pourvoyait à une allocation gratuite de $600 à chaque colon. Pendant la dépression on a accordé également un secours direct à un grand nombre de colons du nord de l'Ontario. Dans les nouvelles colonies étudiées, 25 colons établis sous le plan Gordon ont reçu une allocation de $600, trois autres ont reçu des prêts se montant en moyenne à $883 et 25 un secours direct se montant en moyenne à $204. L'aide totale accordée par le Gouvernement à ces 37 colons sous forme d'allocations, de secours direct et de prêts, était en moyenne de $615.

TABLEAU 43.—RECETTES MOYENNES PAR FERME ET PAR AN DU TRAVAIL ÉXÉCUTÉ EN DEHORS DE LA FERME ET DES VENTES DE BOIS SUR 91 FERMES DU NORD-EST DE L'ONTARIO PENDANT UNE PÉRIODE DE TROIS ANS, 1935-37.

Localité	Nombre de relevés	Travail en dehors de la ferme			Ventes de bois			Total du travail en dehors de la ferme et des ventes de bois Moyenne par ferme
		Moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	Moyenne par ferme	Nombre de fermes faisant rapport	Moyenne par ferme faisant rapport	
		$		$	$		$	$
Nouvelles colonies—								
New Liskeard.....	22	27	21	29	4	4	20	31
Cochrane.....	15	25	7	54	36	9	59	61
Total ou moyenne.....	37	26	28	35	17	13	47	43
Anciennes colonies—								
Kapuskasing.....	10	49	5	98	332	4	830	381
Cochrane.....	23	57	12	110	15	5	68	72
Val Gagné.....	8	74	4	149	.....	.....	.....	74
New Liskeard.....	13	67	11	79	.....	.....	.....	67
Total ou moyenne.	54	60	32	102	68	9	407	128

TABLEAU 44.—VALEUR MOYENNE DES PRODUITS AGRICOLES VENDUS PAR 91 COLONS DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO, 1936-37

Localité	Nombre de relevés	Valeur moyenne par ferme							
		Œufs	Produits laitiers	Bétail	Foin	Grains	Pommes de terre et légumes	Divers	Tous produits agricoles
		$	$	$	$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—									
New Liskeard...	22	10	18	24	.....	3	.....	1	61
Cochrane.....	15	2	4	29	27	.....	.....	.....	37
Total ou moyenne.	37	7	12	18	11	2	.....	1	51
Anciennes colonies—									
Kapuskasing.....	10	30	439	91	.....	.....	.....	.....	560
Cochrane.....	23	2	428	76	145	.....	.....	4	655
Val Gagné.....	8	54	214	137	36	19	33	.....	493
New Liskeard...	13	65	178	139	10	36	.....	4	432
Total ou moyenne.	54	30	338	102	70	12	5	3	560

Dans les anciennes colonies étudiées, 31 colons ont dit avoir reçu des prêts se montant en moyenne à $1,577 et 16 un secours direct se montant en moyenne à $252. L'aide totale accordée par le Gouvernement à ces 54 colons sous forme de prêts et de secours direct était en moyenne à $981.

Travaux en dehors de la ferme et vente de bois.—Dans les nouvelles colonies, le revenu annuel du travail exécuté en dehors de la ferme et des ventes de bois s'est monté en moyenne à $43 par ferme pendant les années 1935-37. Le revenu du travail en dehors de la ferme était en moyenne de $35 pour les 28 colons qui avaient fait des travaux de ce genre. Sur 17 fermes qui avaient vendu du bois, les ventes de bois se montaient en moyenne à $47.

Dans les anciennes colonies, le produit annuel du travail en dehors de la ferme et des ventes de bois a été en moyenne de $128 pendant la même période. Sur les 54 colons interrogés, 32 ont déclaré qu'ils se faisaient un revenu moyen de $102 sur le travail fait en dehors de la ferme et 9 colons un revenu moyen de $407 sur les ventes de bois. Dans le district de Kapuskasing, 4 colons seulement ont obtenu un revenu important des ventes de bois.

Vente de produits agricoles.—En 1936-37, la valeur des produits agricoles vendus par 37 colons dans les nouvelles colonies n'était en moyenne que de $51 par ferme. Toutefois la valeur des produits vendus par les colons qui ont cultivé pendant plusieurs années dans le Nord de l'Ontario soutient avantageusement la comparaison avec celles de ventes d'un grand nombre de cultivateurs dans des districts agricoles plus anciens de la province. Pour les 54 colons interrogés dans les anciennes colonies cette valeur se montait en moyenne à $560 par ferme en 1936-37. Les ventes de produits laitiers formaient la principale source du revenu des colons des districts de Cochrane et de Kapuskasing; pour ceux de New Liskeard et Val Gagné le produit de la vente de bestiaux était presque aussi important que celui de la vente des produits laitiers. Dans le district de Cochrane, la vente de foin était une source importante de revenus.

Dépenses des colons

Frais de transport.—Les chiffres relatifs aux frais de transport n'ont été recueillis que pour les colons qui s'étaient établis dans les districts de New Liskeard et Cochrane depuis 1928. Les frais moyens de transport par colon étaient de $37 dans les districts de New Liskeard et de $92 dans celui de Cochrane. Le coût plus élevé pour Cochrane est dû principalement au fait que ce district se trouve à 150 milles environ au nord de New Liskeard.

Prix payé par ferme.—Dans les nouvelles colonies des districts de New Liskeard et Cochrane, les 37 colons interrogés avaient payé en moyenne $207 par ferme ou $2.21 par acre. Beaucoup de ces colons n'avaient pas acheté leur lot du Gouvernement, mais d'un ancien occupant qui en avait amélioré quelque peu la valeur agricole en en défrichant une certaine étendue et en construisant

TABLEAU 45A.—FRAIS DE TRANSPORT DU COLON, DE SA FAMILLE, SES EFFETS DE MÉNAGE ET SON MATÉRIEL AGRICOLE À UN NOUVEL EMPLACEMENT, 37 FERMES DU NORD-EST DE L'ONTARIO.

Localité	Nombre de relevés	Coût moyen par ferme
		$
New Liskeard	22	37
Cochrane	15	92
Total et moyenne	37	59

quelques bâtiments de ferme. Quelques lots se trouvaient dans les districts organisés, ce qui en augmentait la valeur, même quand il n'avait été fait que très peu d'améliorations par le propriétaire à l'époque de l'achat. Le prix moyen payé par 54 colons interrogés dans les anciennes colonies était de $2,171 par ferme ou $11.52 par acre. Les gens qui s'étaient établis il y a quelque 25 ans dans le Nord de l'Ontario avaient dû payer un prix très élevé pour les fermes achetées des propriétaires et des spéculateurs. Beaucoup d'entre eux ont payé

TABLEAU 45B.—PRIX MOYEN PAYÉ POUR LES FERMES DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO

Localité	Nombre de relevés	Prix par ferme	Prix par acre
		$	$
Nouvelles colonies—			
New Liskeard	22	80	.96
Cochrane	15	395	3.60
Total ou moyenne	37	207	2.21
Anciennes colonies—			
Kapuskasing	10	2,400	13.00
Cochrane	23	2,202	9.81
Val Gagné	8	2,731	13.52
New Liskeard	13	1,598	13.36
Total ou moyenne	54	2,171	11.52

un prix plus élevé pour ces fermes, sur lesquelles un petit nombre d'acres seulement avait été défriché et amélioré, que ces mêmes fermes ne valaient en 1937, après qu'une grande partie de l'étendue avait été améliorée et que de bons bâtiments y avaient été construits. Il faut reconnaître qu'à l'époque où ces achats ont été faits, les conditions agricoles étaient très favorables au Canada et l'avenir de l'industrie agricole dans le Nord de l'Ontario tout à fait encourageant. Le bois de charpente et le bois de pulpe se vendaient alors à bon prix et les colons prévoyaient un bon revenu de cette source lorsqu'ils ont défriché leur terre.

TABLEAU 46.—DÉPENSES MOYENNES DE LA FERME SUR 91 FERMES DU NORD-EST DE L'ONTARIO, 1936-37

Localité	Nombre de relevés	Semences	Fourrage	Taxes	Divers	Total
		$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
New Liskeard	22	12	22	14	16	64
Cochrane	15	27	65	15	18	125
Total ou moyenne	37	18	39	15	17	89
Anciennes colonies—						
Kapuskasing	10	29	39	46	148	262
Cochrane	23	32	115	71	123	341
Val Gagné	8	48	38	33	29	148
New Liskeard	13	13	58	46	150	267
Total ou moyenne	54	29	76	54	121	280

Dépenses de la ferme.—Le montant dépensé sur les semences, fourrages, taxes et déboursés de ferme en général se montait en moyenne à $89 pour l'année 1936-37 dans les nouvelles colonies. Les fourrages étaient le plus gros

item. Le coût des fourrages est généralement élevé dans les colonies nouvelles et les colons doivent faire venir le plus clair de ces fourrages d'autres districts. Dans les anciennes colonies les dépenses totales de la ferme se montaient en moyenne à $280, se décomposant ainsi: $121 en frais divers, $76 pour l'alimentation des bestiaux, $54 pour les taxes et $29 pour les semences. Le montant dépensé pour les fourrages était beaucoup plus élevé pour les colonies anciennes et nouvelles dans le district de Cochrane que dans ceux de New Liskeard, Val Gagné et Kapuskasing.

Frais d'existence.—Un état détaillé des dépenses en argent de la famille est présenté au tableau 47. Ces dépenses étaient en moyenne de $242 dans les nouvelles colonies et $330 dans les anciennes. Les déboursés en argent comptant pour la nourriture constituent le plus gros item de dépenses, aussi bien dans les colonies nouvelles que dans les anciennes. Le coût des vêtements vient ensuite; il est en moyenne de $55 dans les nouvelles colonies et de $107 dans les anciennes colonies.

Tableau 47. Moyenne des frais d'existence de 91 familles dans le Nord-Est de l'Ontario, 1936-37.

Localité	Nombre de relevés	Nombre moyen de personnes par famille			Dépenses moyennes				
		Adultes	Enfants	Total	Nourriture	Vêtements	Frais médicaux	Divers	Total
					$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—									
New Liskeard...	22	2·3	2·0	4·3	162	44	2	2	210
Cochrane.....	15	2·7	1·2	3·9	199	71	13	5	288
Total ou moyenne	37	2·4	1·7	4·1	177	55	7	3	242
Anciennes colonies—									
Kapuskasing.....	10	3·6	2·8	6·4	149	115	20	16	302
Cochrane.....	23	3·1	2·7	5·8	188	111	14	10	320
Val Gagné.....	8	3·4	2·4	5·8	161	96	71	24	352
New Liskeard...	13	2·6	2·0	4·6	186	100	33	35	354
Total ou moyenne	54	3·1	2·5	5·6	176	107	28	19	330

Le nombre moyen de personnes par famille était de 4.1 dans les nouvelles colonies et de 5.6 dans les anciennes. Comme le revenu était plus faible dans les nouvelles colonies, il a fallu réduire les frais d'existence en conséquence.

Valeur d'inventaire.—Sur les fermes visitées dans les anciennes colonies, la mise de fonds moyenne en bâtiments de ferme, clôtures, machines, bestiaux et effets de ménage était de $935, se décomposant ainsi: $401 en bâtiments et clôtures, $252 en bestiaux, $171 en effets de ménage et $111 en matériel agricole.

Dans les anciennes colonies, la mise de fonds totale par ferme sur les 54 fermes visitées, se montait en moyenne à $3,860, se décomposant ainsi: $1,939 en bâtiments et clôtures, $856 en bestiaux, $848 en machines et $217 en effets de ménage. Les cultivateurs du district de Val Gagné sont ceux qui avaient la plus forte mise de fonds totale, soit $4,370; ceux du district de Cochrane venaient ensuite avec $4,194. Ces chiffres de la mise de fonds ou de capital investi représentent non seulement les dépenses en argent comptant depuis l'établissement des colons mais aussi la valeur estimée des effets de ménage, du matériel agricole ou roulant et des bestiaux qu'ils ont amenés avec eux, ainsi que du croît normal des troupeaux. Ce dernier item ne représente pas en réalité une dépense de capital mais il constitue une bonne partie de l'accroissement de valeur des bestiaux sur la ferme.

Dettes des colons.—Sous cette rubrique viennent toutes les dettes contractées envers les compagnies de machines agricoles, les magasins locaux, les prêteurs particuliers et les bureaux de prêt du gouvernement. La dette moyenne

par ferme était de $177 dans les nouvelles colonies, et de $729 dans les anciennes. Le montant non encore remboursé sur les prêts de colon obtenus du Bureau du développement du Nord ou sur les prêts agricoles consentis par le Bureau du développement agricole constituait le plus gros des dettes dont il a été fait rapport par les colons, soit 90 pour cent du total dans les nouvelles colonies et 83 pour cent dans les anciennes. Parmi les nouveaux colons, 98 pour cent ont déclaré des dettes qui se montaient en moyenne à $199, tandis que 78 pour cent des anciens colons avaient $937 de dettes. Ce sont les colons de Val Gagné qui avaient le moins de dettes.

TABLEAU 48.—VALEUR D'INVENTAIRE DES BÂTIMENTS DE FERME ET CLÔTURES, DE MATÉRIEL AGRICOLE, BESTIAUX ET DES EFFETS DE MÉNAGE SUR 91 FERMES DU NORD-EST DE L'ONTARIO, 1937

Endroit	Nombre de relevés	Bâtiments et clôtures	Matériel agricole	Bestiaux	Effets de ménage	Total
		$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—						
New Liskeard	22	349	70	249	188	856
Cochrane	15	477	171	257	145	1,050
Total ou moyenne	37	401	111	252	171	935
Anciennes colonies—						
Kapuskasing	10	1,656	629	748	190	3,223
Cochrane	23	2,090	911	1,004	189	4,194
Val Gagné	8	2,247	1,091	823	209	4,370
New Liskeard	13	1,702	755	696	292	3,445
Total ou moyenne	54	1,939	848	856	217	3,860

TABLEAU 49.—DETTES DE 91 COLONS DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO, 1937

—	Nombre de relevés	Distribution des dettes				Dette moyenne par ferme	Nombre de fermes signalant des dettes	Moyenne des dettes par ferme faisant rapport
		Terre	Magasins	Machines	Autres dettes			
		$	$	$	$	$	$	$
Nouvelles colonies—								
New Liskeard	22	97	3	7	19	126	20	138
Cochrane	15	217	4	2	30	253	13	292
Total ou moyenne	37	146	4	5	22	177	33	199
Anciennes colonies—								
Kapuskasing	10	525	157	.....	8	690	9	766
Cochrane	23	763	58	10	113	944	21	1,034
Val Gagné	8	66	4	.....	12	82	3	218
New Liskeard	13	730	2	5	37	774	9	1,118
Total ou moyenne	54	608	55	5	61	729	42	937

Utilisation de la terre

Terre améliorée sur les fermes.—L'étendue moyenne de terre mise en culture par les 35 colons du premier groupe, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés sur leur lot entre 1932 et 1937, était de 14.0 acres, et l'étendue de terre déboisée était de 10.9 acres, portant l'étendue totale à 24.9 acres de terre améliorée par ferme. Les sept colons du deuxième groupe avaient mis en culture une moyenne de 73 acres de terre et avaient déboisé 5 acres, soit un total de 78 acres de terre

améliorée en moins de dix ans ou 40 pour cent de l'étendue totale de leurs fermes, qui couvraient en moyenne 191 acres. Dans les autres groupes, l'étendue de terre mise en culture variait de 62 à 118 acres par ferme et l'étendue de terre améliorée, de 72 à 133 acres par ferme.

TABLEAU 50.—ETENDUE DE TERRE DÉFRICHÉE ET AMÉLIORÉE PAR FERME DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO, 1937

Date de l'établissement	Nombre de relevés	Dimension de la ferme	Etendue déboisée par ferme	Etendue en culture par ferme	Etendue totale de terre améliorée par ferme	Terre améliorée par ferme
		acres	acres	acres	acres	%
1932 à 1937	35	85·5	10·9	14·0	24·9	29·1
1927 à 1931	7	191·1	5·0	73·0	78·0	40·8
1922 à 1926	10	205·9	3·7	96·2	99·9	48·5
1917 à 1921	22	163·7	9·9	62·3	72·2	44·1
1912 à 1916	8	206·5	15·0	118·0	133·0	64·4
Avant 1912	9	222·9	18·9	107·8	126·7	56·8

Les grands feux de forêt de 1914 dans la région de New Liskeard et ceux de 1916 dans la région de Cochrane, ont facilité le défrichement de la terre pendant les années qui ont suivi, ce qui explique jusqu'à un certain point la grande étendue de terre améliorée sur les fermes colonisées pendant ces années-là.

Production des récoltes.—Il était difficile pour les colons d'évaluer le rendement total de leurs récoltes. Une bonne partie de la récolte de céréales était donnée sous forme de gros fourrages aux vaches laitières; et les gelées qui se sont produites au milieu du mois d'août 1936 ont grandement réduit le rendement des céréales et des pommes de terre. Tout ce que l'on a pu obtenir d'eux avec quelque exactitude, a été la quantité totale des récoltes, qu'ils ont engrangées pour l'hiver suivant.

TABLEAU 51.—PRODUCTION DES RÉCOLTES SUR 91 FERMES DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO, 1936

Endroit	Nombre de relevés	Foin		Grains		Pommes de terre	
		Nombre de fermes faisant rapport	Rendement moyen par ferme faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Rendement moyen par ferme faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Rendement moyen par ferme faisant rapport
			tonnes		boiss.		sacs
Nouvelles colonies—							
New Liskeard	22	15	7·85	8	176·1	16	38·8
Cochrane	15	11	9·23	5	124·2	9	20·4
Total ou moyenne	37	26	8·43	13	156·2	25	32·2
Anciennes colonies—							
Kapuskasing	10	7	28·57	6	199·7	7	101·9
Cochrane	23	22	39·93	19	309·6	14	46·6
Val Gagné	8	8	39·13	8	290·2	6	93·2
New Liskeard	13	12	24·50	12	504·7	8	21·4
Total ou moyenne	54	49	34·41	45	336·1	35	59·9

Dans les nouvelles colonies, la moyenne de rendement des récoltes a été la suivante: foin, 8.43 tonnes, avoine, 156 boisseaux, et pommes de terre, 32 sacs par ferme. Dans les anciennes colonies, le rendement moyen sur les fermes qui ont fait rapport était de 34.41 tonnes de foin, 336 boisseaux de grains (principalement d'avoine) et 60 sacs de pommes de terre par ferme. Quelques colons de ces dernières colonies ont pu également fournir des chiffres exacts sur l'étendue et le rendement des récoltes de grande culture. Le rendement moyen de foin sur 29 fermes a été de 0.83 tonne par acre, et celui des céréales de 17.1 boisseaux par acre sur 34 fermes. Pour les pommes de terre, le rendement moyen a été de 65.6 sacs par acre sur 15 fermes.

Animaux sur les fermes.—La valeur moyenne de tous les animaux gardés sur les 37 fermes visitées dans les nouvelles colonies de l'Ontario était de $252 par ferme. Il y avait plusieurs fermes qui n'avaient pas de chevaux ni d'autres sortes d'animaux. Le nombre moyen des différents animaux sur les fermes faisant rapport était le suivant: chevaux, 1.7; vaches, 2.0; bœuf, 1.0; veaux et génisses, 2.5; porcs, 3.3; moutons, 5.0; volailles, 34.8.

La valeur moyenne du cheptel dans les anciennes colonies était de $856 par ferme sur les 54 fermes visitées. A l'époque où l'enquête a été faite, cinq colons n'avaient pas de chevaux. Le nombre moyen d'animaux de différentes sortes sur les fermes faisant rapport était le suivant: chevaux, 2.8; vaches, 7.0; bœuf, 1.1; veaux et génisses, 6.3; porcs, 5.4; moutons, 28.5; volailles, 56.4. Dans toutes les colonies visitées dans l'Ontario, il n'y avait que deux fermes qui se servaient de bœufs comme bête de trait.

TABLEAU 52.—VALEUR MOYENNE DES ANIMAUX SUR LES FERMES FAISANT RAPPORT ET POURCENTAGE DE FERMES FAISANT RAPPORT SUR 91 FERMES DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO, 1937

Bétail	37 relevés dans deux nouvelles colonies			54 relevés dans quatre anciennes colonies		
	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne par ferme faisant rapport	Pourcentage de fermes faisant rapport	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne par ferme faisant rapport	Pourcentage de fermes faisant rapport
		$	%		$	%
Chevaux	27	183	73·0	49	363	90·7
Vaches	28	86	75·7	49	314	90·7
Bœufs	3	63	8·1	21	46	38 9
Veaux et génisses	22	30	59·5	46	113	85·2
Porcs	12	33	32·4	41	78	75·9
Moutons	3	25	8·1	8	192	14·8
Volailles	29	25	78·4	42	51	77·8

Matériel agricole (roulant).—La valeur moyenne du matériel agricole chez les colons des nouvelles colonies était de $111 par ferme. Beaucoup de cultivateurs manquaient des machines les plus essentielles,—Charrues, herses, chariots et traîneaux. Nous avons vu plus haut que le matériel agricole dans les nouvelles colonies est souvent utilisé en commun entre voisins ou parents. Dans les anciennes colonies, la valeur moyenne du matériel agricole était de $848 par ferme. Ici également, et dans de nombreux cas, le matériel de ferme n'était pas suffisant pour faire un bon travail.

Frais de défrichement

Les frais de défrichement ont été évalués sur 47 fermes des districts de New Liskeard et de Cochrane. Dans ces deux régions, il a fallu en moyenne 205 heures de travail d'homme et 108 heures de travail de cheval pour défricher et labourer un acre de terre; les frais moyens s'élevaient à $39.39 par acre. Le

TABLEAU 53.—MATÉRIEL AGRICOLE, VALEUR ET NOMBRE DE FERMES FAISANT RAPPORT, 91 FERMES DU NORD-EST DE L'ONTARIO, 1937

Machine	37 relevés dans deux nouvelles colonies		54 relevés dans quatre anciennes colonies	
	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne	Nombre de fermes faisant rapport	Valeur moyenne
		$	$	$
Charrue	26	19.39	52	30.70
Herse	23	16.30	53	34.31
Bineuse ou cultivateur	5	7.33	25	22.07
Semoir à grain	2	20.00	26	68·00
Faucheuse	12	41.70	48	62.31
Râteau	11	19.67	45	27.44
Moissonneuse-lieuse	2	125.00	33	111.43
Batteuse	1	112.00	17	178.50
Chariots (wagons)	19	43.56	45	65.82
Traîneaux	3	30.47	45	50.41
Autres véhicules	2	15.00	24	55·50
Ecrémeuse	5	26.00	39	68.61
Moteur	2	137.50	16	228.44
Scie circulaire	1	50.00	13	31.25
Epandeur de fumier	.....	.....	9	87.50
Chargeur de foin	.....	.....	1	100.00
Fourche à foin	.....	.....	11	30.00
Presse à foin	.....	.....	1	600.00
Tracteur	.....	.....	7	853.33
Automobile et/ou camion	.....	.....	15	151.15
Divers	37	8.50	54	80.91

défrichement est plus difficile dans le district de New Liskeard que dans celui de Cochrane, à cause des espèces d'arbres qui restent sur les fermes des colons. A New Liskeard, les frais moyens s'élevaient à $44.58 par acre contre $31.27 à Cochrane.

De 1920 à 1924 la Station expérimentale de Kapuskasing a fait l'essai, à différentes époques, de différents moyens de défrichement, pour trouver le moyen le plus économique et l'époque la plus favorable. On a choisi cinq acres de terre uniformément boisés d'arbres verts; en 1920 tous les arbres ont été coupés et brûlés au coût de $40 par acre. On a essouché un acre ce même automne puis un autre chaque année par la suite afin de connaître les frais d'essouchage immédiatement après que les arbres sont abattus et une, deux, trois et quatre années après. Ces frais ont été les suivants: $63 en 1920; $53.75 en 1921; $46.23 en 1922; $41.80 en 1923 et $40 en 1924. On remarquera que les frais d'essouchage diminuent tous les ans à mesure que les souches vieillissent. Il faut ajouter à cela les frais du premier labour qui ont été de $10 à $12 l'acre[1].

D'après ces chiffres, les frais totaux du défrichement, qui comprend l'abatage et le brûlage des arbres, l'essouchage et le défoncement du sol ou premier labour, s'élevaient à $90 environ par acre à Kapuskasing pour la période quinquennale de 1920 à 1924. Notons pour fins de comparaison qu'à Kapuskasing le travail des hommes a été compté à 36 cents et celui des chevaux de 15 à 20 cents par heure, tandis qu'il a été compté à 15 et 8 cents respectivement dans l'étude actuelle. Si l'on ramène le coût du travail au même prix, on voit que les frais de défrichement à la Station de Kapuskasing seraient d'environ $45 sur les 81 fermes du Nord-Ouest du Québec et de $40 sur les 47 fermes du Nord-Est de l'Ontario.

Conditions sociales

Age des colons.—Sur les 179 colons interrogés en 1937 dans les nouvelles colonies du Québec et de l'Ontario, 19 pour cent étaient âgés de 21 à 30 ans,

[1] Rapport de la Station expérimentale de Kapuskasing, Ontario, année 1924.

TABLEAU 54.—HOMMES ET CHEVAUX NÉCESSAIRES ET FRAIS DE DÉFRICHEMENT SUR 47 FERMES DANS DEUX DISTRICTS DE COLONISATION DU NORD-EST DE L'ONTARIO

Endroit	Nombre de relevés	Nombre de fermes faisant rapport	Travail d'hommes		Travail de chevaux		Coût total des hommes et des chevaux
			Heures	Frais	Heures	Frais	
				$		$	$
New Liskeard	35	29	238	35.70	111	8.88	44.58
Cochrane	38	18	153	22.95	104	8.32	31.27
Total ou moyenne	73	47	205	30.75	108	8.64	39.39

25 pour cent de 31 à 40 ans, 25 pour cent de 41 à 50 ans et 31 pour cent de plus de 50 ans. La plupart des gens qui se sont établis dans les districts de colonisation depuis 1928 avaient moins de 45 ans au moment de leur arrivée.

Nombre d'enfants par famille.—Dans les nouvelles colonies du Québec, le nombre d'enfants par famille encore sur la ferme en 1937 variait de un à douze. Le nombre moyen d'enfants dans les 113 familles qui avaient des enfants était de 5.2, contre 2.8 dans les 31 familles ayant des enfants dans les nouvelles colonies de l'Ontario. Ces chiffres ne donnent pas une idée exacte du nombre d'enfants élevés dans ces familles, car il y avait un certain nombre de colons qui étaient mariés depuis quelques années, tandis que d'autres, plus âgés, avaient établi leurs aînés sur d'autres fermes. Le nombre moyen d'enfants par famille dans le Québec était presque deux fois plus élevé que dans l'Ontario; la proportion pour cent des familles de cinq enfants ou plus était de 55.8 dans le Québec contre 19.4 dans l'Ontario.

TABLEAU 55.—NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE SUR 142 FERMES DANS LE NORD-OUEST DU QUÉBEC ET SUR 37 FERMES DANS LE NORD-EST DE L'ONTARIO

Nord-Ouest du Québec			Nord-Est de l'Ontario		
Nombre d'enfants par famille	Nombre de familles ayant ce nombre d'enfants	Nombre total d'enfants	Nombre d'enfants par famille	Nombre de familles ayant ce nombre d'enfants	Nombre total d'enfants
1	12	12	1	10	10
2	8	16	2	7	14
3	12	36	3	7	21
4	18	72	4	1	4
5	16	80	5	2	10
6	15	90	6	1	6
7	9	63	7	3	21
8	12	96	.....	.....	.....
9	5	45	.....	.....	.....
10	4	40	.....	.....	.....
12	2	24	.....	.....	.....
Total	113	574	.....	31	86
Moyenne par famille	5·2	.....	.....	2·8	.....

Commodités sur les fermes.—Dans les nouvelles colonies des deux régions, 98 pour cent des colons interrogés devaient charrier à la maison ou aux étables l'eau des puits, des sources ou des ruisseaux. Deux pour cent seulement des colons avaient une pompe dans la maison. Il n'y avait nulle part d'électricité, de téléphone ou de postes de radio dans les nouvelles colonies.

Dans les anciennes colonies, 52 pour cent des colons interrogés n'avaient pas de service d'eau dans la maison et les bâtiments; ils allaient chercher leur eau à des puits ou des sources; 36 pour cent avaient des pompes à bras et 12 pour cent un moulin à vent ou une pompe à moteur dans la maison et les bâtiments. Quelques-uns seulement avaient le téléphone, la radio et l'électricité.

Expérience des colons.—L'expérience en agriculture aide assurément le colon à réussir, mais il ne faudrait pas en conclure que l'expérience est une condition indispensable de succès. Sur les 287 colons interrogés dans le Québec et l'Ontario, 95 avaient une expérience très complète en agriculture; 151 ont dit avoir une assez bonne expérience, car ils avaient été élevés sur la ferme; 41 n'avaient aucune expérience avant leur arrivée dans les districts de colonisation.

Le revenu tiré de la vente des produits agricoles et des bestiaux peut servir de guide sous ce rapport. Les colons ayant une très bonne expérience avaient un revenu beaucoup plus élevé que les autres. Le groupe de colons sans expérience venait deuxième sous ce rapport; les colons ayant une assez bonne expérience sont ceux qui ont tiré le plus faible revenu de tous de la vente des produits agricoles.

Les procédés de défrichement sont assez simples et la culture, dans les districts de colonisation, est bien différente de celle qui est pratiquée dans les anciennes régions. L'expérience en agriculture devient un grand avantage lorsque le colon a défriché assez de terre pour pouvoir mettre en pratique les connaissances agricoles qu'il possède. Un homme sans expérience peut l'acquérir pendant les années qu'il passe à défricher une étendue de terre suffisante pour maintenir des bestiaux et cultiver des récoltes sur une assez grande échelle. La connaissance des conditions agricoles aide également le colon à savoir ce à quoi il peut s'attendre dans une région nouvelle et à s'y préparer; il a donc sous ce rapport, un avantage sur celui qui vient de la ville. Cependant les connaissances générales et le sens des affaires acquis par le colon qui dirigeait une autre industrie en ville, peuvent faire compensation, dans une grande mesure, pour son manque d'expérience en agriculture, et les exemples de ce genre ne sont pas rares.

Commentaires des colons

On a interrogé les colons sur la façon dont ils envisagent l'agriculture dans ces régions et les difficultés qu'ils ont dû surmonter depuis leur arrivée. La difficulté la plus commune est de financer leur établissement pendant les dix premières années. La phase la plus critique paraît être celle où l'aide du gouvernement cesse et avant que leur ferme produise assez de revenu pour leur permettre de vivre; à cette phase la plupart d'entre eux ont dépensé presque tout l'argent qu'ils avaient pour construire une maison et une étable, pour vivre et pour acheter quelques têtes de bétail et un peu de matériel agricole. Ils se trouvent alors à court d'argent pour se procurer tout le matériel et les bestiaux dont ils auraient besoin pour exploiter l'étendue de terre défrichée qu'ils peuvent avoir.

Comme la plupart d'entre eux sont endettés, ils ne peuvent obtenir de crédit pour les choses qui leur sont nécessaires. Un autre inconvénient est le manque de fourrages pour les chevaux et les autres animaux. Nous avons vu des colons qui ont dû payer de $25 à $30 la tonne pour le foin; il leur était alors impossible de garder leurs bestiaux et ils ont dû les vendre.

Beaucoup de colons ont subi de grosses pertes par suite de la mort de leurs chevaux. Les hivers rigoureux qui sévissent dans le Nord sont souvent mortels pour les chevaux qui ne sont pas habitués à ces conditions de climat, et certains colons ont perdu plusieurs chevaux en quelques années et ont été ruinés de ce chef.

Dans certaines colonies, le manque de chemins praticables pendant les quelques premiers mois qui suivaient l'arrivée des colons a été une source de difficultés et de privations, qui tendent à décourager un certain nombre d'entre eux. Malgré toutes ces difficultés cependant, la grande majorité des colons qui avaient pu rester plusieurs années sur leur terre ont déclaré que ces nouvelles conditions d'existence leur plaisaient et que tant qu'ils pourraient financer leur entreprise ils resteraient sur la ferme, même s'ils devaient se contenter d'une vie moins facile que celle à laquelle ils étaient habitués auparavant.

Récapitulation

Nouvelles colonies du Québec.—Les biens que les 142 colons interrogés dans les nouvelles colonies du Nord-ouest du Québec possédaient à l'époque de leur arrivée s'élevaient en moyenne à $200 par ferme; ces biens se décomposaient comme suit: effets de ménage, $104; matériel de ferme, $15; bestiaux, $23, et argent comptant, $58.

L'aide gouvernementale totale reçue par ces colons sous forme d'allocations, de primes au défrichement et de secours direct, se montait en moyenne à $671, et un certain nombre de ceux qui se sont établis en ces dernières années avaient encore droit à d'autres subventions. Les recettes annuelles pour le travail exécuté en dehors de la ferme et la vente du bois s'élevaient en moyenne à $148 par ferme pendant la période quinquennale de 1933-1937. De 1936 à 1937 la vente des produits agricoles a rapporté en moyenne $33 par ferme.

Les frais de transport se montaient en moyenne à $88 par ferme. La dimension moyenne des fermes était de 117.7 acres et le prix moyen de $70. Les dépenses de la ferme pour les graines de semence, les fourrages, les taxes et d'autres item divers, s'élevaient à la moyenne de $123. Les frais d'existence, qui comprennent la nourriture, les vêtements, les frais médicaux et autres item divers, se montaient en moyenne à $292 par famille. En 1937, la mise de fonds moyenne en bâtiments, clôtures, matériel agricole, bestiaux et effets de ménage, se montait à $922 par ferme.

La dette moyenne de toutes les fermes était de $140 par ferme; 80 pour cent de ces colons étaient plus ou moins endettés. L'étendue moyenne de terre améliorée était de 54.7 acres pour les fermes établies entre 1927 et 1932, et de 19.3 acres pour celles qui ont été établies entre 1931 et 1937.

Sur ces fermes, 65 pour cent avaient des chevaux, 17 pour cent des bœufs, 64 pour cent des vaches, 53 pour cent de jeunes bêtes à cornes, 44 pour cent des porcs, 6 pour cent des moutons, et 52 pour cent des volailles.

Anciennes colonies du Québec.—Dans les anciennes colonies, les 54 colons interrogés possédaient à leur arrivée des biens ayant une valeur moyenne de $2,442; ce montant se décomposait comme suit: $129 en effets de ménage, $55 en matériel agricole, $107 en bestiaux, et $2,151 en argent comptant.

L'aide gouvernementale accordée à ces colons sous forme de primes au défrichement s'élevait à $126 par ferme. Le secours direct n'a été donné qu'à trois colons.

Les recettes annuelles pour les travaux exécutés en dehors de la ferme et les ventes de bois s'élevaient en moyenne à $85, et les recettes des ventes de produits agricoles, à $348 par ferme. La dimension moyenne des fermes était de 212 acres et le prix payé était de $1,435 par ferme ou $6.77 par acre.

Les dépenses moyennes de la ferme s'élevaient à $360 et les frais d'existence à $343 par famille. La valeur d'inventaire des bâtiments, des clôtures, du matériel agricole, des bestiaux et des effets de ménage, s'élevait en moyenne à $4,849. La dette était de $524 par ferme et 70 pour cent des colons avaient des dettes.

Nouvelles colonies dans l'Ontario.—Les 37 colons interrogés dans les nouvelles colonies du Nord-Est de l'Ontario avaient, à leur arrivée des biens pour

une valeur de $311 par ferme, se décomposant comme suit: effets de ménage, $140; matériel agricole, $23; bestiaux, $83, et argent comptant, $65.

L'aide gouvernementale totale reçue par ces colons sous forme d'allocations, de secours direct et de prêts, s'élevait à $615 par ferme. Les recettes moyennes annuelles sur le travail exécuté en dehors de la ferme et les ventes de bois s'élevaient à $43 par ferme pour les trois années 1935-1937. De 1936 à 1937, la vente de produits agricoles a rapporté en moyenne $51 par an.

Les frais de transport étaient en moyenne de $59 par famille. La dimension moyenne des fermes était de 93.9 acres et le prix payé, de $207 par ferme ou $2.21 par acre. Les dépenses de la ferme étaient en moyenne de $89 et les frais d'existence, de $242.

La valeur d'inventaire des bâtiments, clôtures, matériel agricole, bestiaux et effets de ménage, s'élevait en moyenne à $935. La dette moyenne des 37 colons était de $177; 90 p.c. d'entre eux ont déclaré avoir des dettes. Sur les fermes établies entre 1927 et 1931, l'étendue moyenne de terre améliorée était de 78.0 acres et elle était de 24.9 acres sur les fermes établies de 1932 à 1937.

Soixante-treize pour cent de ces fermes avaient des chevaux et 76 pour cent des vaches.

La valeur moyenne du matériel agricole était de $111 par ferme.

Anciennes colonies de l'Ontario.—Les 54 colons interrogés dans les anciennes colonies du Nord-Est de l'Ontario avaient à leur arrivée des biens ayant une valeur moyenne de $2,447, se décomposant comme suit: effets de ménage, $99; machines, $9; bestiaux, $138, et argent comptant, $2,201. L'aide totale donnée par le gouvernement à ces colons sous forme de prêts et de secours direct s'élevait en moyenne à $981. Le revenu annuel moyen tiré du travail exécuté en dehors de la ferme et des ventes de bois de 1935 à 1937 a été de $128, et celui des ventes de produits agricoles, de $560 par ferme en 1936-1937. La dimension moyenne des fermes était de 188.5 acres et le prix moyen payé, de $2,171 ou $11.52 par acre. Les dépenses moyennes de la ferme s'élevaient à $280, et les frais d'existence à $330 par famille. La mise de fonds en bâtiments, clôtures, matériel agricole, bestiaux et effets de ménage, s'élevait en moyenne à $3,860. La dette par ferme était de $729, et 78 pour cent de ces colons avaient des dettes.

Conclusions

N'ayant pas les bases de comparaison qui seraient nécessaires pour mesurer le succès ou l'insuccès des colons établis en différents temps et en différents lieux, il nous est difficile d'apprécier de façon exacte les résultats de la colonisation agricole.

Le problème de la colonisation s'est compliqué en ces derniers dix ans du fait de la crise économique, qui a affligé ce pays comme beaucoup d'autres en créant de pénibles conditions.

Quand les cultivateurs établis dans les anciennes parties du pays ne peuvent, en temps de crise, se passer de l'aide de l'Etat, comment voudrait-on que les colons, avec les maigres ressources dont ils disposent, et au milieu des difficultés de tout genre dans lesquelles ils se débattent, puissent arriver à transformer la forêt en champs cultivés et à mettre leur ferme sur un pied suffisant pour assurer une existence raisonnable à leur famille?

Quant aux mérites relatifs des plans de colonisation du Québec et de ceux de l'Ontario, on peut dire que la différence principale est dans le degré de secours en argent accordé aux différents colons par le gouvernement pendant les premières années de leur établissement.

En dehors de la vente de lots de ferme à bas prix et de la construction de chemins de colonisation, la province de l'Ontario n'a fait que très peu de chose

pour encourager et aider la colonisation ou pousser les colons à défricher et améliorer leurs lots afin de se suffire.

La province de Québec a fait des efforts sérieux en ces derniers dix ans pour assurer le succès de la colonisation. Elle a prélevé de grosses sommes d'argent sur le trésor public pour venir en aide aux nouveaux colons et a distribué cet argent sous forme d'allocations pour la construction de maisons et de bâtiments de ferme, ainsi que pour l'achat de matériel agricole et de bestiaux. Pour les encourager à défricher plus de terre et à produire plus de récoltes, elle a versé aux colons de fortes primes sur le défrichement pendant les premières années de leur établissement. En outre, les agents du gouvernement et particulièrement les agronomes, exercent une surveillance active et soutenue et donnent des conseils sur la bonne façon de cultiver. L'Eglise joue également un rôle important en organisant des fonctions religieuses et sociales dans tous les groupements.

Toutefois, le pourcentage élevé de lots abandonnés—de 40 à 50 pour cent—et les difficultés que rencontrent les colons restants, nous portent à croire que tous ces secours en argent, accordés dans les premières années de l'établissement, sont encore insuffisants pour mettre les colons à même d'améliorer et d'outiller leur ferme; mais il serait ruineux pour l'Etat de fournir tous les fonds nécessaires au moyen d'allocations; le crédit à terme intermédiaire ou à long terme offert aux colons quand le développement de leur ferme a atteint un degré suffisant, serait, croyons-nous, le seul moyen de résoudre le problème.

Il semble donc que le meilleur système, pour les colons aussi bien que pour l'Etat, serait de combiner les deux formes d'aide, c'est-à-dire d'accorder pour commencer des secours gratuits jusqu'à un certain point, et d'y ajouter plus tard une offre de crédit intermédiaire et à long terme quand un colon a développé un certain avoir sur sa ferme et fourni la preuve qu'il peut mener à bien son entreprise.

On objectera peut-être qu'un système d'aide aux colons sous forme de petits prêts a été essayé dans l'Ontario et qu'il n'a pas donné d'aussi bons résultats que le système d'allocations gratuites mis en œuvre dans la province de Québec. C'est possible, mais, avant de tirer une conclusion de cette comparaison, il convient de noter qu'entre 1912 et 1937, le nombre de colons de l'Ontario qui ont bénéficié de ces prêts n'était que de 15 pour cent du total, et que le montant consenti en prêts ne dépassait pas en moyenne $332 par colon. Pendant ce même temps, l'aide accordée aux colons sous forme de secours en cas d'incendie, de construction de scieries, de beurreries et d'élévateurs à grain, de distribution de fourrages, de grains de semences, de machines agricoles et de bestiaux, s'est montée à un total de $1,153,075 (tableau 11). Ceci ne comprend pas les montants versés aux colons sous forme de secours directs pendant la dépression. Dans la province de Québec, entre 1930 et la fin de juin 1940, les gouvernements fédéral et provincial ont dépensé plus de $40,000,000 pour venir en aide aux colons et pour encourager la colonisation par différents moyens, en plus des dépenses ordinaires sur la construction de ponts et de chemins. Ceci représente une somme moyenne de $1,000 par colon essayant de s'établir pendant dix années.

Un gros obstacle à la réussite de la colonisation est que le colon n'a pas l'occasion de se faire un revenu suffisant pendant les premières années de son établissement. Sans doute, les travaux exécutés en dehors de la ferme et les ventes de bois de pulpe et de chauffage ont été de bonnes sources de revenu sur certaines fermes, mais elles sont nombreuses les fermes qui n'ont pas de bois à vendre, et si le colon passe la plus grande partie de son temps à travailler sur les chemins ou dans les chantiers, comment peut-il améliorer sa ferme?

Une mesure essentielle, semble-t-il, serait d'établir par une enquête, quelles sont les chances, dans chaque région et dans chaque groupement, de développer certaines industries, les industries ménagères en particulier, afin d'employer toute la main-d'œuvre que la famille peut fournir et qui sans cela resterait inu-

tilisée. Si chaque famille avait l'occasion de gagner de $200 à $300 par an en plus des allocations actuellement versées aux colons, sous le régime du Québec, on aurait fait un grand pas vers la solution du problème de la colonisation.

Il importe au plus haut point que les régions ouvertes à la colonisation soient soumises à un examen minutieux pour voir si elles se prêtent au développement agricole. La classification des terres déjà entreprise devrait être encore développée et les considérations économiques devraient recevoir une plus grande part d'attention.

Cette enquête, de même que des enquêtes de même nature, conduites en d'autres endroits, démontre bien clairement la nécessité pour les colons de mettre en culture pendant les premières années de leur établissement une plus grande étendue de leur ferme qu'ils ne font actuellement, afin de raccourcir la période de transition qui s'écoule entre le défrichement et la mise en valeur, et de tirer ainsi le plus tôt possible un revenu plus considérable de la vente des produits agricoles. L'emploi de gros tracteurs et de "bulldozers" (refouloirs mécaniques) accélère beaucoup le travail du défrichement, et il est plus économique que les procédés généralement employés. Peut-être pourra-t-on, après la guerre, se servir de certains genres de matériel militaire pour aider les colons dans leur travail.

Si l'on considère le grand nombre de colons qui abandonnent leur entreprise après quelques années, les vastes sommes d'argent dépensées sur la colonisation dans les provinces de Québec et d'Ontario, les nombreux plans de colonisation mis à l'essai particulièrement dans la première de ces provinces, on est bien forcé d'admettre que le bon système de colonisation est encore à trouver, c'est-à-dire un système moins coûteux pour l'Etat et permettant à un plus grand nombre de colons de s'établir à demeure sur les fermes et de se faire une vie plus confortable.

Nous sommes d'avis que cette enquête sur les colons établis dans les nouvelles colonies décrites dans ce rapport devrait être reprise dans quelque temps, disons cinq à dix ans. L'expérience acquise pendant ce laps de temps pourra servir de guide pour l'amélioration des systèmes et de leur mode d'application. En attendant, nous croyons que les recommandations basées sur les résultats de cette enquête aideront, si elles sont suivies, à retenir un plus grand nombre de colons sur leurs fermes et à réduire les frais d'établissement des nouveaux colons.

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00211136 9